



Gervais Launay : un humaniste bourgeois du XIX^e siècle

JEAN-JACQUES LOISEL

Résumé : *Archéologue, historien et artiste reconnu déjà de son vivant, Gervais Launay restait une personnalité méconnue en tant qu'homme et que citoyen. Les quinze carnets manuscrits de son journal quotidien, du 1^{er} août 1870 au 31 décembre 1871 livrent en pleine lumière les pensées, les jugements, les sentiments, les actions de ce notable vendômois face à des événements exceptionnels – guerre franco-allemande, changement de régime politique, Commune de Paris – et donnent pleinement la dimension de son engagement dans la vie locale. Ils apportent un exceptionnel témoignage sur les rigueurs subies par la ville de Vendôme pendant l'occupation prussienne.*

Mots-clés : *Gervais Launay, Guerre de 1870-1871, Combat de Vendôme (15-16 décembre 1870), Occupation prussienne, Commune de Paris, Élections de 1870 et 1871, Charles Chautard, Société de secours mutuels, Bureau de bienfaisance.*

Dix-sept mois au jour le jour

Gervais Launay (1804-1891), c'est d'abord une œuvre considérable au service de l'art, de l'histoire, de l'archéologie naissante et du patrimoine (**fig. 1**). C'est



Fig. 1 : Gervais Launay en 1866 [Coll. BCPV].



Fig. 2 : Quelques-uns des carnets manuscrits de G. Launay [Fonds ancien et local, BCPV].

aussi une vie bien remplie, mais une personnalité aux facettes multiples et finalement peu révélée à travers son œuvre. De la même façon qu'il s'efface de ses créations artistiques – il se représente rarement, discrète petite silhouette sur un dessin, uniquement là pour humaniser le paysage ou donner l'échelle – il ne se livre pas, ou si peu, dans ses travaux d'histoire et d'archéologie.

D'où le puissant intérêt que présentent quinze carnets manuscrits, rédigés d'une petite écriture fine et qui appartiennent au fonds local de la bibliothèque

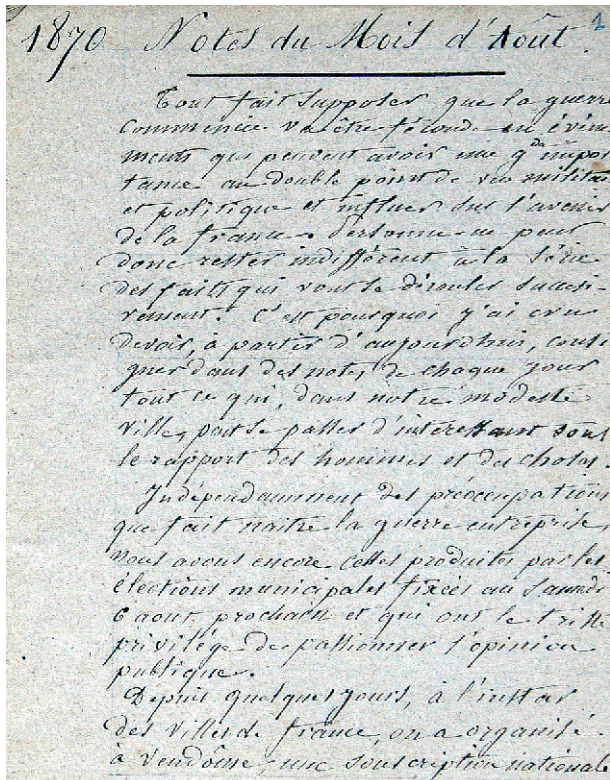


Fig. 3 : La première page du premier carnet.

communautaire du pays de Vendôme¹. Dans la notice biographique de son ami, Ernest Nouel écrit à ce sujet (fig. 2) : *Il avait pris l'habitude depuis plusieurs années, d'inscrire chaque jour, sur une petite feuille de papier, un résumé de ce qui était arrivé d'intéressant, comme d'autres inscrivent le temps qu'il a fait. Il continua pendant toute cette période, si bien caractérisée par le nom d'« année terrible », à remplir sa fiche quotidienne. Ses collègues, à la mairie, s'étonnaient sans cesse de le voir, au milieu de passages de troupes soit amies, soit ennemies, et des demandes de réquisitions, son crayon à la main, remplissant la petite feuille de son journal, et demandant des renseignements à ceux mêmes qui lui demandaient presque la bourse ou la vie².*

G. Launay précise, au début du premier carnet : *Ces notes écrites primitivement au crayon et devenues presque invisibles en raison de la précipitation ont été écrites plus tard à l'encre.* Cependant, certaines pages sont restées écrites au crayon de papier, si bien que plusieurs sont, en effet, devenues pratiquement illisibles (fig. 3).

Il s'agit bien d'un « journal », écrit au jour le jour, à partir du 1^{er} août 1870 jusqu'au 31 décembre 1871. Le cadre chronologique est évidemment important, puisqu'il concerne la quasi-totalité de la guerre de 1870-1871. Mais il déborde largement la fin des hostilités, nous livrant les réactions de l'auteur devant les événements de la Commune de Paris, évoquant aussi les phases du retour à une vie normale. Dans ce récit, Gervais Launay exprime donc ses réactions, ses opinions, ses analyses à propos des situations exceptionnelles que l'actualité lui présente.

On peut distinguer plusieurs périodes dans ces carnets :

- l'entrée dans la guerre (août-septembre 1870);
- la guerre dans la région (octobre-décembre 1870);
- l'occupation allemande (janvier-mi-mars 1871);
- la Commune de Paris (mi-mars-mai 1871);
- le retour à la vie normale (juin-décembre 1871).

Une vie quotidienne animée, le cadre de vie vendômois

Gervais Launay était un homme à l'existence quotidienne bien réglée par la fréquentation plus ou moins régulière de certains lieux de la ville. Certes, les

1. Notes manuscrites sur les événements arrivés à Vendôme depuis le mois d'août 1870 jusqu'au mois de décembre 1871. Bibliothèque communautaire du pays de Vendôme [par la suite BCPV], fonds local et ancien, Ms. 387. L'auteur remercie M^{lle} Anita Port, directrice, M^{me} Laurette Voinot et M. Alain Dubois, successivement responsables du fonds local et ancien, ainsi que M^{lle} Claudie Raveneau, responsable des Archives municipales de Vendôme, pour leur grande disponibilité et leur assistance dans cette recherche.

2. NOUEL (E.), « Notice biographique sur M. Gervais Launay », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois (BSAV)*, 1891, p. 185-215. Ce texte laisse entendre que des fiches ou des carnets ont existé pour les années antérieures, sans laisser de traces à ce jour.



Fig. 4 : Maison de Gervais Launay, rue du Bourg-Neuf ; **Fig. 5 :** Porte ancienne de la maison de G. Launay, rue Notre-Dame [cl. Michèle Loisel].

turbulences de la période bousculèrent à maintes reprises les données mais, dès qu'il le pouvait, il reconstituait ses circuits familiaux.

- La maison du 5, rue du Bourg-Neuf (à la confluence avec la rue Notre-Dame) constituait le pivot central. Achetée en 1845, après la faillite du receveur Marganne, elle était une des plus belles demeures de la ville, ce qu'elle est aujourd'hui encore. Launay en parle peu dans ses « carnets », évoquant les séances de travail dans son atelier (sans doute au dernier étage, dans le grenier), les militaires français puis allemands qu'il logeait. La maison était vaste et il en louait, d'après E. Nouel une partie importante au notaire Thoreaux, conseiller municipal comme lui et qui devait lui succéder dans les lieux. En fait, Launay y passait peu de temps, allant toujours d'un endroit à l'autre (**fig. 4 et 5**).

- Un lieu très important dans la vie de G. Launay était le jardin qu'il possédait en haut et à droite de la rampe du château³. Il n'est donc pas surprenant de le voir employer l'expression *ascension au jardin* à propos de cette expédition, matinale le plus souvent. Que voyait-on dans ce jardin aux dimensions respectables ? Son paysage se dessine par petites touches impressionnistes disséminées dans les « carnets » :

- des arbres fruitiers : *Grande bourrasque qui a produit la chute au jardin d'un très grand nombre de fruits* [3 septembre 1870]. Il en restait encore suffisamment – et peut-être aussi des légumes – pour tenter des chapeards deux semaines plus tard : *Jardin dévalisé en plein jour au moyen d'une escalade des murs favorisée par un tas de pavés accumulés au pied*

du mur très élevé attenant à la porte de Beauce [17 septembre 1870] ;

- des noyers : *au jardin à midi ½ pour battre les noix jusqu'à 3 h* [15 septembre 1870] ;
- des treilles : *journée presque entière passée au jardin à finir des dessins de Trôo commencés et à m'occuper des treilles* [15 juin 1871] (**fig. 6 et 7**).

Le jardin était sillonné d'allées, au ratissage desquelles Launay consacrait plusieurs séances en octobre. Il comportait aussi un pavillon meublé dans lequel il s'installait, pour travailler ou recevoir des visiteurs, à l'abri de la chaleur ou des intempéries. Lui aussi reçut, pendant la guerre, des visites non désirées : *Visite à mon jardin où les Allemands se sont introduits pour savoir s'il y avait quelque chose de caché. Les portes ont été ouvertes avec effraction ; tous les coins et recoins ont été visités mais rien n'a été enlevé* [20 décembre 1870]. Apparemment, les Français étaient plus redoutés encore : *Visite à mon jardin à 10 h ½. J'en fais descendre les fauteuils, les chaises et successivement les outils et autres objets qui n'ont pas été enlevés par les pillards français des faubourgs* [21 décembre 1870].

- Le lycée, situé rue Saint-Jacques, était le lieu de vie professionnelle, à deux pas du domicile. Pendant la guerre, les cours furent le plus souvent suspendus et l'établissement servit de casernement pour les troupes françaises de passage. Dans la deuxième quinzaine d'octobre, salles et dortoirs étaient envahis de soldats : *Aujourd'hui comme samedi le lycée est envahi par la mobile de la Haute-Loire qui campe partout dans les classes et dans les dortoirs. Les cours sont suspendus* [24 octobre 1870]. Puis il devint en outre ambulance quand les combats se rapprochèrent et l'encombrement

3. Localisation confirmée et précisée par Jean-Claude Pasquier ; qu'il en soit remercié.



Fig. 6 et 7 : Porte du jardin de G. Launay, en haut de la rampe du château [Cl. M. Loisel].

devint total : *Le lycée compte aujourd'hui 240 malades répartis dans les dortoirs et les différentes salles. Celle de dessin est envahie par des armes et des munitions appartenant aux francs-tireurs de la Seine en formation ici* [22 novembre 1870]. Et plus tard, ce furent les Allemands qui prirent la place ! Durant quelques mois, les visites de G. Launay au lycée furent dictées par d'autres impératifs que les cours de dessin.

- L'hôtel de ville de la porte Saint-Georges où il se rendit presque tous les jours pendant la guerre et l'occupation allemande pour y remplir sa mission de conseiller municipal et des responsabilités multiples.

D'autres lieux étaient l'objet de visites très fréquentes, voire quotidiennes à certains moments.

- La maison de sa sœur, épouse Fournier, rue des Quatre-Huyes, où il se rendait généralement en fin de soirée et restait souvent à dîner. C'est probablement à propos de sa sœur que G. Launay a écrit le 5 avril 1871 : *À 5 h ½ aux Quatre-Huyes pour fêter la 76^e année*. Des deux, il était donc le cadet. Il ne fait qu'exceptionnellement allusion à son beau-frère sur lequel les informations sont quasi-inexistantes : un « Fournier fils » est cité parmi les médecins de Vendôme dans l'*Annuaire du Loir-et-Cher* de 1868 ; serait-ce lui ?... Il venait

échanger des nouvelles, en donner surtout puisqu'il était un des Vendômois les mieux informés de par sa position. Le soir après dîner venait le temps d'une partie de cartes (piquet, écarté) ou d'une « patience ».

Dans les moments difficiles, il s'efforçait de rassurer ; ainsi, le 16 décembre 1870, jour de l'entrée des Prussiens dans la ville : *Je suis allé de là rassurer les habitants des Quatre-Huyes que j'ai trouvé tous réunis au fond d'un jardin*. Le lendemain, la situation était un peu moins tendue : *Le soir visite aux Quatre-Huyes où j'ai trouvé les habitants assez contents de leurs hôtes*. Mais l'angoisse persista, comme un décor de fond d'une scène où l'on restait à la merci du moindre incident : *À 6 h ½ aux Quatre-Huyes où je passe la soirée au milieu de personnes toujours très effrayées* [23 décembre].

Le lien était donc très fort entre Gervais Launay, lui-même célibataire, et sa sœur. La rue des Quatre-Huyes était, de longue date, le lieu des fêtes familiales ; le triste Noël de 1870 ravivait le souvenir ému des précédents : *À 5 h aux Quatre-Huyes, dîner en famille et soirée rappelant nos bonnes petites réunions des années passées* [25 décembre]. Charles Bouchet, bibliothécaire de la ville et grand ami de Launay, habitait dans la même rue, tout près des Fournier ; son épouse et lui participaient souvent à ces rencontres de fin d'après-midi : *À 6 h aux Quatre-Huyes, où nous passons la soirée dans la lecture de journaux allemands dont l'ami Bouchet nous fait la traduction* [26 décembre] (**fig. 8**).

G. Launay, quand il n'achevait pas sa soirée aux Quatre-Huyes ou chez lui, se partageait entre deux autres demeures vendômoises.

- La maison de M^{me} Queyroy, mère d'Armand Queyroy, qui était veuve en 1865 et résidait au 34, rue du Mail. M^{me} Queyroy et la sœur de Launay se



Fig. 8 : Charles Bouchet [Coll. BCPV].

fréquentaient, de même avec les Bouchet et c'étaient probablement ces mêmes personnes que l'on voyait tantôt aux Quatre-Huys, tantôt rue du Mail, ce que semble confirmer l'expression de Launay : *À 7 h aux Quatre-Huys et fin de soirée chez M^{me} Queyroy avec la petite société habituelle* [23 septembre 1870].

- On lit souvent, à la fin d'un compte-rendu de journée, une phrase du genre : *À 6 h ½ aux Quatre-Huys. Promenade à 7 h et fin de soirée au grand faubourg jusqu'à 10 h* [10 septembre 1870]; si les heures pouvaient varier quelque peu, l'ordre restait le même. Le grand faubourg était en fait le faubourg Chartrain et c'était au n° 12 que résidait M^{me} de Trémault, veuve d'Auguste-François (maire de Vendôme de 1848 à 1853)⁴. C'était le lieu des parties de cartes (bézigue le plus souvent⁵) qui pouvaient se prolonger jusqu'à 22 h, ce qui était très tard pour Launay. Des discussions assez animées pouvaient s'élever dans ce petit cénacle : *Visite au grand faubourg où se produit une discussion politique très vive* [8 septembre 1870]⁶. Il y avait aussi les « causeries » avec M^{lle} Delphine de Trémault, pour laquelle Launay avait beaucoup d'estime : *Au grand faubourg. Causerie d'une heure après dîner dans le jardin avec M^{lle} Delphine. Sentiments des plus raisonnables. Rentré chez moi à 10 h* [11 septembre 1870]⁷. Lorsque les combats se rapprochèrent, une ambulance fut établie dans la maison de M^{me} de Trémault : *À 5 h ½ au grand faubourg où je trouve établie une succursale de l'hospice. Malades très bien soignés* [23 octobre 1870].

Gervais Launay semble avoir régulièrement fréquenté ce qu'il appelle le « Cercle », au moins à certains moments de la période couverte par ses « carnets ». Et lorsque les événements militaires et politiques raréfièrent la circulation des journaux, ce fut un des lieux où l'on pouvait en lire, au moins de temps à autre : *Les journaux manquent en ville et au Cercle où se trouvent seulement « L'Indépendant de Loir-et-Cher » et « La Commune »* [18 septembre 1870]. Avec l'occupation prussienne, la source se tarit et Launay déserta le Cercle pendant pratiquement tout l'hiver; il n'en retrouva le chemin que le 19 mars 1871 : *Visite au Cercle de l'union qui commence à reprendre son cours et à recevoir ses journaux* (c'était probablement le désir d'en savoir plus sur les troubles qui avaient commencé la veille à Paris).

Le Cercle avait vu le jour quelques années plus tôt et *Le Loir* annonçait ainsi sa création dans son édition

du 28 janvier 1866 : *Le Cercle est devenu à notre époque comme un besoin social dans les villes riches et industrielles telles que la ville de Vendôme. C'est un lieu de distraction, où l'on prend part selon son goût à la conversation du monde ou aux conversations élevées. On y trouve réunis des journaux et des livres assez nombreux et variés pour permettre à chacun de se tenir au courant de tout ce qui se fait dans le monde officiel et dans le monde des affaires, de tout ce qui se dit dans le monde social. C'est un lieu de repos où chacun peut dépenser à sa guise les instants laissés libres par les devoirs de la famille, les plaisirs et les obligations du monde [...]*.

Une archive notariale permet de préciser l'emplacement du local et sa distribution. C'est une *estimation des divers travaux à faire à une maison située à Vendôme, faubourg Saint-Bienheure, appartenant à Madame V^e Debaugé, louée à la Société du Cercle; laquelle a fait quelques changements des distributions et autres, et devra être remise à l'expiration du bail, dans son état primitif*. Le rez-de-chaussée comportait un salon, une chambre de lecture et une cuisine. Au premier étage se trouvaient une salle de billard, une « salle de consommation » et une chambre « dite des débarras »⁸.

Le Cercle a été l'objet de visites approfondies des militaires prussiens, voire de civils français, pour des motifs qui n'avaient rien de culturel; le 24 avril 1871, la facture de la remise en état s'annonçait lourde : *Réunion générale à 8 h des membres du Cercle de l'Union auxquels le secrétaire présente l'état exact de la situation financière rendu assez critique par suite de l'invasion prussienne qui a fait disparaître la plus grande partie des objets de consommation qu'il va falloir remplacer. Demande d'une somme de 20 F par sociétaire à payer en deux trimestres pour combler le déficit. Adoption à l'unanimité*. Un tel niveau de contribution supplémentaire montre à l'évidence que la participation aux activités du Cercle n'était pas à la portée de toutes les bourses. L'abonnement à *L'Indépendant de Loir-et-Cher*, journal républicain de Blois, prouve que la diversité des opinions politiques était respectée; mais on restait tout de même entre notables...

Deux sites prirent une importance particulière en raison de la situation de guerre.

- Dans les premières semaines du conflit, la place Saint-Martin, bordée au nord par la sous-préfecture, fit caisse de résonance des nouvelles et des rumeurs. Les dépêches y étaient affichées, elles-mêmes porteuses d'informations vraies ou trompeuses. On s'y attroupait et on commentait :

- 9 août 1870 : *À partir de 7 h du soir, la place Saint-Martin est encombrée de curieux attendant des dépêches avec la plus grande anxiété;*

8. Fonds d'archives de la famille Boué, acte du 26 juillet 1884. Remerciements à Henri Boué qui nous a amicalement ouvert les portes de sa maison (qui fut celle de Launay) et l'accès aux archives familiales, riches d'informations pour l'histoire locale vendômoise.

4. Ernest Peltreanu a évoqué la grande famille de Trémault qui s'est trouvée mêlée à l'histoire de notre pays depuis trois siècles, a donné cinq maires à notre ville [« Notice sur M. Auguste de Trémault et sa famille (1821-1903) », BSAV, 1903, p. 67-82].

5. Ancien jeu de cartes, qui peut se jouer à deux joueurs ou plus. Comme dans la chouine, les cartes maîtresses sont les as et les dix.

6. M^{me} de Trémault était née Adrienne de Cambis, fille d'un vicomte et contre-amiral. E. Peltreanu affirme que c'est de ce côté que sont venues les idées libérales apportées par la jeune dame de Trémault dans la famille de son mari et qu'elle lui fit partager; opinions qui ne furent pas forcément celles de tous les membres de l'entourage...

7. Delphine de Trémault était la sœur d'Auguste, maire de Vendôme à deux reprises (1875-1881 et 1884-1888).



Fig. 9 : La gare de Vendôme.

- 4 septembre 1870 (le jour où les Vendômois apprirent le désastre de Sedan) : *La place Saint-Martin se remplit de groupes inquiets et commentant la dépêche de toutes les manières. [...] Grande animation toute la journée sur la place.*

• La gare de Vendôme devint un important pôle d'animation et d'information, jusqu'à la cessation du trafic ferroviaire. On venait s'y arracher les journaux, de plus en plus rares; discuter avec des voyageurs arrivés de Paris ou des villes voisines; reconforter les soldats blessés ou malades; encourager ceux qui partaient vers les zones de combats (fig. 9) :

- 13 août 1870 : À 10 h, à la garre pour l'organisation des secours aux blessés;
- 8 septembre 1870 : *Promenade à la garre avec mon voisin Ch. Chautard. Train. Très nombreux voyageurs fuyant Paris;*
- 28 septembre 1870 : *Nombreuse réunion à la garre où l'on vient de tous côtés chercher des nouvelles. Arrivée du train à 8 h disant qu'à Tours tout est tranquille.*
- 26 novembre 1870 : À 4 h à la garre d'où l'on entend distinctement la fusillade dans la direction d'Azé⁹.

Une journée de Gervais Launay

Il est assez complexe de reconstituer une journée ordinaire de Gervais Launay dans une période dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'eut rien d'ordinaire. Toutefois, même si elles furent fréquemment chahutées, les habitudes restent perceptibles.

9. D'un bout à l'autre de ses « carnets », Launay a orthographié *garre*; rien à voir avec une faute d'étourderie...

Le professeur de dessin se levait tôt : 5 h ½ en août; 6 h en septembre; 6 h ½ en octobre; 7 h à partir de novembre et ce devait être l'horaire d'hiver. La première préoccupation de la matinée était le point météorologique, avec consultation du baromètre, du thermomètre, vérification de la direction du vent et de l'état du ciel. Ce qui donnait généralement lieu à une ligne au début de chaque récit journalier : *Baromètre à 749. Thermomètre à 8°. Vent sud-ouest* [27 novembre 1870]; ou encore : *Baromètre à 754. Thermomètre à 15°. Vent sud-ouest. Pluie fine* [26 mai 1871].

Venait ensuite, dès que la saison et les conditions météorologiques le permettaient, l'*ascension* au jardin situé en haut de la rampe du château : bonne promenade pour un sexagénaire, surtout dans la partie finale, mais le parcours devait être entrecoupé de quelques bavardages avec des Vendômois de rencontre. Une fois sur place, Launay ne passait pas son temps à biner les carottes ou à cueillir les poires. Il recevait de fréquentes visites de ses amis, on échangeait les nouvelles et on commentait les événements.

Dans son jardin, voire à l'abri du pavillon qui y était construit, Launay pouvait se livrer à des travaux artistiques et les références y sont nombreuses dans ses carnets :

- 28 septembre 1870 : À 11 h au jardin jusqu'à 3 h ½. *Travaillé à mes dessins devant être insérés dans le texte de l'excursion archéologique de Vendôme à Montoire par la rive droite du Loir;*
- 25 août 1871 : *Travaillé au jardin jusqu'à 8 h ½ à terminer le plan de l'église de Lunay.*

Du haut du jardin, il pouvait contempler la ville à ses pieds, image de sérénité, d'optimisme parfois :

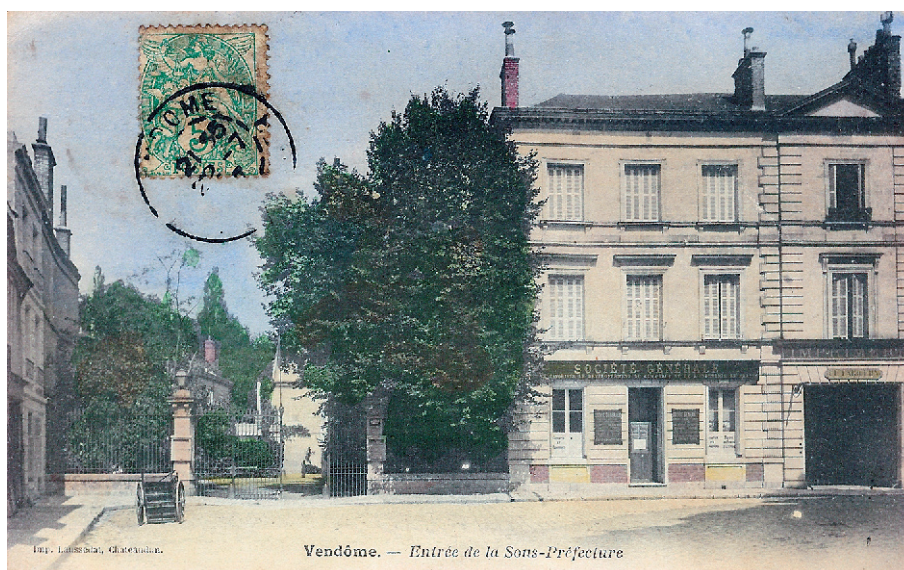


Fig. 10 : La sous-préfecture de Vendôme, donnant sur la place Saint-Martin, devant laquelle on attendait les dépêches.

Excursion au jardin du château d'où l'on voit avec plaisir réapparaître la fumée des locomotives [19 mars 1871]. Plaisir de courte durée puisque, dans la même journée, Launay et les Vendômois apprirent que de graves troubles avaient éclaté à Paris...

L'occupation du « corps » de la journée – matinée à partir de 9 h 30-10 h, après-midi – était fonction :

- des activités professionnelles fluctuantes avec la suspension des cours ;
- des urgences du moment : réunions du conseil municipal ou à la sous-préfecture, relations avec les commandants des troupes d'occupation ;
- des travaux des multiples activités associatives : Société archéologique du Vendômois, Société de secours mutuels, bureau de bienfaisance ;
- des engagements politiques personnels dans les campagnes électorales locales et nationales.

Dans la forte tension des premières semaines de guerre, G. Launay passa du temps sur la place Saint-Martin, comme nombre de ses concitoyens, aux aguets des dépêches et des nouvelles. Ainsi, le 15 août : *Le reste de la journée se passe sur la place Saint-Martin à attendre des dépêches qui n'arrivent pas ou du moins qui viennent simplement confirmer celles reçues.*

Nombreux groupes causant et manifestant des opinions souvent bien différentes les unes des autres et revenant surtout avec acharnement sur le passé et sur la manière déplorable dont cette guerre paraît conduite au début (fig. 10).

Un autre temps fort de la journée, normalement cadré en deuxième partie d'après-midi, était la promenade. Celle-ci était un rituel consécutif à des problèmes de santé que Launay avait connus antérieurement : *Au*

retour de ses vacances de 1831, l'excès d'un travail ininterrompu depuis plusieurs années détermina chez lui le commencement d'une gastrite [...]. E. Nouel ajoute quelques lignes plus loin : Chaque jour, après son frugal déjeuner, le modeste équipage l'attendait à sa porte ; et, conduisant lui-même, il allait promener sa gastrite tantôt ici, tantôt là ; son instinct archéologique s'éveilla pendant ces courses hygiéniques¹⁰. En 1870-1871, les escapades avec la carriole étaient l'exception et la promenade se faisait à pied.

Il se promenait seul ou en compagnie d'un voisin et ami, comme Charles Chautard, Geoffroy Boutrais ou encore Joseph Fontémoing, l'ancien condisciple de Balzac. Les travaux pour la défense de Vendôme entrepris par l'armée française au nord de Vendôme excitaient la curiosité des Vendômois : *À 2 h nous partons avec MM. Chautard et Paulin pour le camp de la Montjoie sur la route duquel nous rencontrons de nombreux visiteurs. Nous constatons en arrivant un changement dans le campement des troupes de ligne qui, à ce qu'il paraît, depuis samedi ont changé de place au moins deux fois.*

La batterie de 12, à gauche de la route de Paris divisée en deux, est en partie terminée. Elle est admirablement installée derrière des travaux en terre formant des embrasures et masquée en partie par des bouquets de bois qui nous ont servi de refuge contre des averses prononcées de pluie.

Nous repassons ensuite sur la droite de la route où se trouve un très nombreux campement de troupes de ligne dans la direction de la route jusqu'au-dessus de Villeporcher. En avant du camp est établie une autre batterie d'artillerie. Autant que la vue peut s'étendre

10. NOUEL (E.), *op. cit.*

on aperçoit des tentes toujours placées dans le voisinage des bois [24 octobre 1870]. Launay et ses amis, habitants d'une ville de garnison, étaient habitués à voir parader et manœuvrer un régiment de cavalerie ; mais on était dans une autre dimension : c'était un corps d'armée entier qui se constituait à Vendôme, d'où la fascination devant la forêt de tentes se déployant jusqu'à l'horizon.

Certaines promenades, assez longues, dépassaient nettement les limites de la ville. Ainsi, le 4 novembre 1870 quittait-il son domicile à 2 h 30 : *Promenade par la route de Tours, Brenière, La Béguinière, le Bois aux Moines, Villaria. Retour à 5 h.* Et celle du lendemain fut du même ordre : *À 2 h ½ départ pour une assez longue promenade qui nous conduit au-dessus de Lubidé d'où l'on jouit de la vue d'un magnifique panorama. Retour à 5 h ½ après trois heures de marche.*

Quant aux fins de soirée, nous avons vu qu'elles se passaient généralement en famille avec la sœur et le beau-frère de Launay, parfois aussi dans des maisons amies (veuves de Trémault et Queyroy).

Gervais Launay et la politique, une implication active dans les élections

Les consultations électorales n'ont jamais laissé Gervais Launay indifférent pendant toute cette période. Il y fut impliqué de diverses manières, comme candidat aux élections municipales et membre du bureau de vote ; comme soutien actif d'un candidat aux élections nationales.

Conseiller municipal sortant, il fut candidat à sa réélection au début du mois d'août 1870 ; Napoléon III étant encore sur son trône. Vieux briscard de la vie politique locale, il déplorait l'affaiblissement des bonnes mœurs électorales : *On sait que plusieurs listes électorales circulent en ville.*

Il en est une ayant pour souscription « Liste du Comité libéral » dont il est bon d'indiquer la source. Cette liste émane en effet d'un comité dont, sans scrupule aucun, font partie des membres qui se portent eux-mêmes comme candidats au conseil municipal.

En 1848, un comité s'était réuni chez moi. Il était composé d'une douzaine de membres qui tous avaient pris l'engagement de ne pas se porter comme candidats pensant qu'il était plus convenable de n'être pas à la fois juge et partie dans sa cause. Mais il paraît que de tels sentiments n'ont plus cours aujourd'hui chez nos démocrates [6 août 1870]. Launay fut élu au premier tour, en dixième position, avec douze autres modérés ou conservateurs ; le dimanche suivant, les électeurs vendômois réduisirent le déséquilibre en complétant le conseil avec dix « avancés ».

Changement de régime oblige, de nouvelles élections municipales eurent lieu à la fin d'avril 1871. Sur le plan national, la tension était à son comble en raison des événements de la Commune de Paris. Localement, la

température politique était également montée de plusieurs crans avec le débat sur le remplacement éventuel de l'école des sœurs de la Providence par une école laïque. Des listes circulèrent et Launay figurait sur la plupart ; 52 candidats étaient en lice pour 23 places ! En revanche, le petit nombre de votants eut le don d'irriter Launay : *Donnez donc le suffrage universel à des populations qui criaient bien haut lorsqu'elles étaient privées du droit de manifester leur opinion et qui, ce droit concédé, ne daignent pas en faire usage, tout en se réservant encore celui de dénigrer tout ce qui émane d'une autorité quelconque et de poursuivre de leurs calomnies ceux qui sans autre ambition que celle d'être utiles à leurs concitoyens font preuve de dévouement en acceptant des positions souvent pénibles à remplir [30 avril 1871].*

Launay fut réélu en huitième position au premier tour. À l'issue du second, le conseil municipal de Vendôme n'avait pas connu de révolution : sur 23, ils n'étaient que trois nouveaux, dont Ernest Nouel, collègue et ami du professeur (fig. 11).

Le 4 février 1871, on se réunit pour s'entendre sur le choix de cinq candidats à l'Assemblée constituante ; une démocratie sélective puisque la rencontre se faisait sur la convocation d'un certain nombre de personnes. Le 8 février, Launay se rendit au lieu du scrutin dès le matin : *À 10 h je monte au bureau que je n'ai plus quitté que de 5 h à 6 h pour aller dîner. Puis vint le dépouillement : Le dépouillement commence à 7 h ½. Il est pratiqué par six bureaux composés de quatre scrutateurs accompagnés de surveillants. Le travail se fait assez promptement. Il se réduit en effet, pour chaque table, à dépouiller un peu plus de 300 bulletins.*

On retrouve toujours les mêmes figures rôdant autour des tables avec un air de défiance souvent assez prononcé.

Le dépouillement est terminé à 10 h. Encore une journée bien remplie...

La principale appréhension tenait à ce que l'élection se déroulait sous l'œil de l'occupant allemand : *Les élections se sont passées à Vendôme sans le moindre désordre et sans la moindre intervention de l'autorité prussienne [9 février 1871].* Bien qu'ignorant tout des résultats hors de Vendôme, Launay se risquait à une analyse politique de ce scrutin organisé dans des conditions très particulières : *Ce matin à la ville on n'a reçu aucune nouvelle relative aux cantons de Droué et de Mondoubleau pouvant modifier l'élection du département. Aucun journal n'est arrivé de Blois ou de Tours ; nous n'avons par conséquent rien qui puisse nous renseigner sur ce qui se passe au dehors de Vendôme. Cet isolement de chaque commune, dans tous les pays envahis, va donner aux élections actuelles un cachet tout particulier.*

Le défaut de communication et par conséquent d'entente non seulement entre les arrondissements mais même entre chaque commune d'un département a dû faire disparaître ces influences qui par les affiches, les professions de foi et les discours des candidats dans les

clubs devaient peser de tout leur poids sur l'opinion des électeurs. Chaque commune et pour ainsi dire, chaque individu ont été abandonnés à leur propre inspiration et l'on peut dire que l'élection qui en sortira sera, plus que par le passé, l'expression véritable de la volonté et de l'opinion de chaque localité.

Il est bien évident pour nous que les appréciations ne seront plus les mêmes dans les localités envahies que dans celles qui ne l'ont pas été. Dans ces deux cas, on ne doit pas voir la situation présente sous le même point de vue. Ceux qui n'ont pas eu à supporter le lourd fardeau et ceux qui en ont pu éprouver les immenses inconvénients ne peuvent voir la continuation de la guerre du même œil les uns que les autres. De là une différence dans la manière de voter sur une question qui, pour le moment, domine toutes les autres : la France veut-elle la paix ou la continuation de la guerre [?] [12 février 1871].

Au début du mois de juillet 1871, eurent lieu des législatives complémentaires, destinées à pourvoir les sièges laissés vacants par des députés élus dans plusieurs départements et qui avaient dû opter pour l'un d'eux : c'était le cas du Loir-et-Cher, un des vingt-six départements où Thiers l'avait emporté. Le candidat républicain était le D^r Charles Dufay ; dès le 16 juin, ce dernier rencontrait personnellement G. Launay, ce qui montrait bien le poids du professeur dans la vie politique vendômoise : *Visite dans la journée du Docteur Dufay qui se présente comme candidat à la députation en remplacement de M. Thiers dont il se proclame le grand partisan et dont il est tout prêt à demander la prolongation des pouvoirs pendant un temps indéterminé. Je l'engage beaucoup à se rendre lundi à notre réunion afin d'y exposer sa profession de foi et de répondre aux interpellations qui pourraient lui être adressées.*

Launay, quant à lui, soutenait ouvertement le conservateur Paul Andral. Il participait activement au comité

électoral chargé de promouvoir la candidature de ce dernier : *À 7 h réunion chez moi du bureau provisoire du comité électoral, auquel s'adjoint M. Sauvage, à l'effet d'arrêter le programme à suivre pour la réunion fixée à demain lundi [18 juin 1871]. Il fut nommé trésorier du bureau définitif, membre de la délégation de sept membres pour participer à la réunion départementale : celle-ci décida de soutenir Andral, ce qui comblait les vœux de Launay. Cependant, le 28 juin, il commençait à s'inquiéter à quelques jours du scrutin : Les affiches circulaires des candidats à la députation couvrent tous nos murs. Il vient d'en être apposé une de M. Martinet se terminant par ces mots imprimés en caractères de 0,05 [m] de hauteur : « Ni Blanc, Ni Rouge ». Que va-t-il résulter de cette lutte qui s'accroît de plus en plus [?] Nul ne peut le prévoir. Ce qu'il y a de certain c'est le peu d'entente dans le parti conservateur libéral tandis que le parti avancé obéit à un mot d'ordre et vote comme un seul homme (fig. 12).*

Ses prévisions pessimistes se vérifièrent au soir du 2 juillet : *M. Dufay l'emporte donc sur M. Andral d'une manière sensible. Il est présumable qu'il en sera de même partout ailleurs. Les titres de légitimiste et de clérical attribués à M. Andral ont seuls fait pencher la balance en faveur de M. Dufay qui est loin d'égaliser son concurrent sous aucun rapport. G. Launay digérait mal une campagne qu'il estimait calomnieuse à l'égard de son candidat : J'entendais dire à l'un de nos amis qui la veille des élections se trouvait dans une petite commune sur la limite ouest de l'arrondissement qu'il était entré dans un cabaret où buvaient ensemble une douzaine de paysans. La conversation roulait sur les candidats. L'un d'eux disait : si M. Andral est nommé le curé sera tout-puissant, il sera le maire de la commune, tout ne marchera que par lui. Un autre, s'adressant à l'un de ses voisins : si les curés triomphent, ajoutait-il, tu as des filles, tu n'auras qu'à bien les garder car elles courent grand risque d'être*



Fig. 11 : Ernest Nouel
[Coll. BCPV].

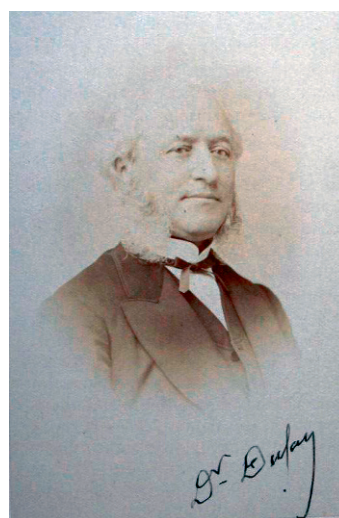


Fig. 12 : Charles Dufay
[Coll. BCPV].

prostituées. Tous ensemble semblaient redouter le retour à la dîme et à tous les vieux abus des temps passés.

Voilà sous quelle impression les élections ont eu lieu dans la campagne et comment on s'y prend pour diriger le suffrage universel [5 juillet 1871].

L'engagement local dans le camp conservateur

Lorsque la guerre avec la Prusse éclata, Gervais Launay était conseiller municipal de Vendôme depuis le mois de juillet 1855 ; rien ne laisse entendre qu'il ait alors participé à une quelconque minorité d'opposition à l'Empire, bien au contraire. Ce qui est certain, dès les premières pages de ses « carnets » et avant même la chute de Napoléon III, c'est qu'il ne nourrissait guère d'estime pour ceux qui se réclamaient des idées républicaines. Dès le 6 août 1870, il croisait le fer avec MM. les avancés : *Conversation assez vive sur l'organisation de la garde nationale que MM. les avancés prétendent devoir être formée de tous les hommes valides de 20 à 50 sans aucune exception. Je me permets de n'être pas de cet avis, sachant par expérience quel fonds on doit faire sur la garde nationale et quel inconvénient il y a, pour ne pas dire quel danger, à armer une foule de gens qui n'ont aucune espèce d'intérêt à la conservation de l'ordre et entre les mains desquels les armes peuvent être très dangereuses.*

Il est bien entendu que je ne parviens pas à convaincre mes interlocuteurs qui ont toujours à la bouche le grand mot du peuple souverain qui peut seul sauver la patrie. Le ton était donné : Gervais Launay était fondamentalement un homme d'ordre¹¹.

Il retrouvait parfois ces opinions « avancées » chez certains de ses amis ; il savait alors faire la part des choses, donner la prééminence à l'amitié sur l'idéologie, mais n'en pensait pas moins : *Rencontre pénible de gens divagant sans retenue sur les hommes et sur les choses [...]*

C'est grande pitié d'entendre de pareils raisonnements de la part d'hommes ayant la prétention de connaître les sommités de notre pays et dont pourtant il est difficile de connaître à fond les opinions, tantôt pris d'une belle frayeur des rouges, tantôt disposés à entrer en composition avec eux. C'est en un mot un tissu de contradictions inexplicables.

Il est souvent bien pénible d'avoir à signaler de semblables divagations chez des personnes avec lesquelles on ne peut guère entrer en lutte par l'affection que l'on a pour elles et par la certitude de ne pouvoir les ramener à des opinions modérées [25 août 1870]. Il pouvait, par exemple, penser à Charles Chautard, voisin, ami et compagnon des promenades quotidiennes, dont la sensibilité républicaine était prononcée (fig. 13).



Fig. 13 : Charles Chautard [Coll. BCPV].

Une des bêtes noires de G. Launay fut René-Claude Noulin, le cabaretier de Naveil¹². Ce vieux militant de la cause républicaine ne mesurait pas ses efforts pour prôner, à l'image de Gambetta, la guerre à outrance contre l'ennemi prussien : *Affiche sur papier rouge apposée par le sieur N. de Naveil faisant un appel aux armes et à une résistance désespérée. C'est la conséquence de la circulaire placardée la veille et qui a causé dans la ville et surtout dans les campagnes une panique incroyable. On leur conseille dans cette circulaire d'abandonner leurs demeures, de fuir avec leurs familles, leurs bestiaux, etc., comme si la chose était praticable [19 septembre 1870].*

Quelques jours plus tard, il assista à une réunion publique où s'exprimèrent des figures régionales du camp républicain. Peu d'orateurs trouvaient grâce à ses yeux ; enfin, la cerise sur le gâteau : *Comme au spectacle on a fini par la petite pièce jouée par le citoyen Noulin parlant au nom des Blouses et réclamant la levée en masse et le tocsin sonnante dans toutes les paroisses, etc.*

Je me suis cru revenu à 22 ans en arrière au moment des clubs de 1848.

Ce sont les mêmes hommes, les mêmes idées, les grands mots, les grandes promesses et quand on en vient à l'analyse on n'y trouve rien de pratique [23 septembre 1870].

Le régime républicain avait ses partisans locaux, mais aussi ses représentants officiels après le 3 septembre 1870, préfet de Loir-et-Cher et sous-préfet de Vendôme, nommés à l'initiative de Gambetta. La polémique fut particulièrement virulente avec le sous-préfet de Marçay, lorsque celui-ci mobilisa la garde nationale de Vendôme – de braves citoyens aussi peu aguerris que possible – pour aller combattre les Prussiens signalés à Mondoubleau. En fait, ce fut la très grande majorité du

11. Launay fut réélu en 10^e position sur 23, dès le premier tour.

12. Voir BONIN (C. et L.), *Naveil, pages d'histoire*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2009, p. 81-84.

conseil municipal qui entra en conflit avec l'initiateur de la peu glorieuse « expédition du Gault ».

La principale pierre d'achoppement avec le sous-préfet tourna autour de la décision de défendre ou non la ville contre les Prussiens. Launay et la majorité des conseillers étaient hostiles à toute mise en défense, jugeant que la topographie de la ville ne s'y prêtait pas, ayant aussi assurément à l'esprit le tragique précédent de Châteaudun. Mais l'intraitable sous-préfet (exaltation personnelle ou consignes venues de plus haut ?) ne l'entendait pas de cette oreille, n'hésitant pas à déclarer *qu'il ferait arrêter les membres du conseil municipal, le maire en tête* si Vendôme ne se mettait pas en défense. Le conseil municipal démissionna dès le lendemain, y compris la minorité des « avancés » qui faisait ainsi bloc contre l'« avancé » de la sous-préfecture : d'ailleurs, dans les mois qui suivirent, Launay se montra moins critique envers ses collègues républicains. Cet accrochage se produisit les 10 et 11 décembre. Finalement, tout le monde resta à son poste : le 14, l'armée de la Loire était à Vendôme, ainsi que Chanzy et son état-major ; le 16, les Prussiens entraient dans la ville¹³...

Quelques mois plus tard, à la lueur des événements de la Commune, Gervais Launay gardait un œil sur les « avancés » locaux, suspectés de sympathies envers les insurgés parisiens et peut-être même de guetter l'occasion de les imiter : *Vendôme reste parfaitement tranquille, en apparence du moins, pendant cette lutte acharnée. Il ne faudrait pourtant pas en conclure que les vœux de tous soient pour le triomphe de l'Assemblée nationale. Ici, comme partout ailleurs, on trouverait une certaine quantité d'adhérents à l'idée de la Commune qui n'est autre chose que la désorganisation de tout ce qui existe!* [22 avril 1871] La veille, déjà, il écrivait : [...] *il ne faut pas se dissimuler que chaque ville et chaque village renferment des gens de désordre tout disposés à suivre l'exemple des émeutiers de Paris.*

Mardi 25 avril, tôt le matin, il monta au jardin et, en chemin, tint conversation : *À 6 h au jardin. Longue conversation avant d'y arriver roulant toujours sur des questions politiques. Chez certains individus aux idées avancées on retrouve toujours les mêmes phrases stéréotypées sur ce qui doit faire le bonheur du peuple auquel on veut arriver par des voies souvent bien différentes. Pour la plupart ils ont tout dit quand ils vous lancent des phrases dans le genre de celle-ci : la société ne sera tranquille que lorsque l'on aura réalisé les questions sociales ; et quand on leur demande en quoi consistent ces questions, c'est là où l'embarras commence. Ils vous diront pourtant que les remèdes principaux sont : l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, l'association du capital et du travail, la séparation de l'Église et de l'État, etc.* Cette dernière énumération tendrait plutôt à démontrer, aux yeux de

13. Chanzy avait bien l'intention de livrer bataille autour de Vendôme. C'est sous la pression de certains de ses officiers supérieurs, en particulier l'amiral Jauréguiberry, insistant tous sur l'état d'épuisement des troupes, qu'il renonça à son plan et ordonna la retraite.

l'histoire, que les « avancés » étaient simplement « en avance »...

Les dernières violences parisiennes provoquaient dans les carnets des bouffées de colère indignée à l'égard de ces Vendômois qui soutenaient les « communeux » : *Que de craintes encore à concevoir sur l'issue définitive de ce conflit sanglant et sur les extrémités auxquelles peut se porter un tel ramassis de brigands arrivés là de tous les coins de la France et même de l'Europe. Et quand on pense que dans chaque ville cette tourbe barbare trouve de l'écho. On voit des figures désappointées à la lecture de chaque dépêche annonçant des succès pour l'armée de Versailles* [23 mai 1871] ; *Vendôme est paisible à la surface, mais, comme partout ailleurs, il n'aurait pas fallu grand-chose pour déterminer un mouvement dans le sens révolutionnaire, que grâce à Dieu le succès de nos troupes va reculer indéfiniment* [27 mai 1871].

Contre les chefs républicains : de la critique à la haine

Gervais Launay ne faisait guère dans le détail quant à son hostilité à l'égard des leaders républicains (seul Jules Favre trouvait grâce à ses yeux, en raison de la qualité de ses discours et de ses articles). Le 4 novembre 1870, à la nouvelle de la tentative de coup de force à l'hôtel de ville de Paris (31 octobre), il rangeait dans le même sac Ledru-Rollin, Victor Hugo, Flourens, Blanqui... (fig. 14).

Lorsqu'il fut question d'armistice, il s'insurgea contre ceux qui voulaient mettre à profit la suspension des hostilités pour travailler au renforcement militaire de la France et reprendre la lutte dans de meilleures conditions : *On ne sait vraiment que penser de gens qui, dans la position élevée qu'ils occupent, osent tenir un pareil*



Fig. 14 : Ledru-Rollin [Coll. BM, Blois].

langage et ne pas se déclarer satisfaits des désastres incalculables que la France a subis. Il leur faut la ruine complète de la France et son épuisement pour que selon eux elle soit sauvée. Étrange théorie de la part d'hommes qui se sont placés eux-mêmes à la tête des affaires de leur pays [4 février 1871].

La hantise de Launay était de voir arriver au pouvoir des chefs politiques nostalgiques de 1793 : *Les députés F. Piat et Rochefort ne se contentent pas de la république telle qu'elle est acceptée par tout le monde. Il leur faut une république à eux et Dieu sait celle que nous aurions à subir, une seconde édition de 93 revue et augmentée* [7 mars 1871].

Les péripéties de la Commune mirent le comble à l'exaspération du professeur de dessin, traduite par un florilège de qualificatifs significatifs :

- non, les émeutiers d'aujourd'hui sont les émeutiers de toutes les époques. Ils ne sont ni républicains, ni bonapartistes, ni légitimistes, ni orléanistes. Ils sont émeutiers, c'est-à-dire gens de sac et de corde, voulant vivre aux dépens de la société sans travailler et prêts à renouveler tous les excès des plus mauvais jours de 93 [20 mars];
- lecture des journaux « *Le Cri du peuple* », « *L'Afranchi* », « *Le Père Duchesne* ». Ce dernier écrit dans le style et par des voyous est dégoûtant à lire et ne doit même pas avoir de succès auprès de ceux auxquels il semble destiné, tant les expressions en sont triviales et repoussantes [2 avril];
- le journal arrive de bonne heure ce matin ainsi qu'une dépêche annonçant un nouveau succès de nos troupes qui auraient fait aux insurgés 1 500 prisonniers parmi lesquels on voit figurer une masse de gens à mines patibulaires, véritable écume de la société, qui semblent sortir de terre dans les moments de troubles et de révolutions [5 avril].

La fureur de G. Launay ne connut plus de limites quand les « communeux » s'en prirent aux monuments parisiens. Réaction qui ne saurait surprendre de la part d'un érudit, d'un artiste, dont la vie a été largement consacrée à comprendre et à préserver le patrimoine monumental de sa région : [...] « *Le Gaulois* » nous annonçant un nouveau décret de la Commune prescrivant la démolition de la Colonne Vendôme. Jusqu'où va donc aller la fureur de ces vandales qui vont maintenant l'exhaler sur les monuments qui ne sont autre chose que l'histoire en pierre d'une nation [?] Les Prussiens eux-mêmes l'ont respectée en 1815 eux dont les canons avaient servi à la construire. Pourquoi maintenant la Commune ne décréterait-elle pas la destruction de Notre-Dame comme monument perpétuant la superstition [?] Rien ne doit plus surprendre de ces parodistes de 93 [16 avril].

La colonne Vendôme ne pouvait pas laisser un Vendômois de marbre. Il ne manqua pas de prendre à partie Victor Hugo, sur son inertie face à ce projet de destruction : *Malgré de nombreuses réclamations, la*

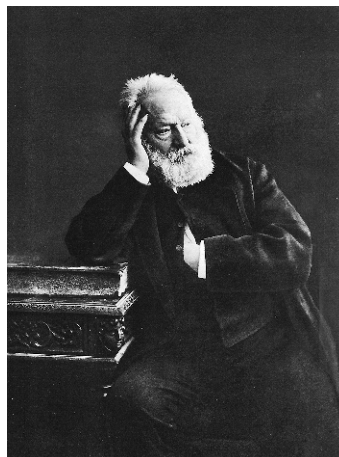


Fig. 15 : Victor Hugo.

Commune persiste à opérer la démolition de la Colonne Vendôme. Des échafaudages s'élèvent, dit-on, pour commencer le travail. Que doit dire M. Victor Hugo le grand patriote qui l'a chantée ? [20 avril] (fig. 15).

Pour Launay, Paris avait sombré dans la folie et les femmes y avaient leur part : *Il est en effet grandement temps de voir mettre fin à ces saturnales qui ne font qu'augmenter à mesure qu'ils voient le succès leur échapper. Ce sont maintenant les femmes qui sont en première ligne dans ces actes de folie furieuse. Il faut lire, pour être édifiés, les comptes-rendus des clubs qu'elles tiennent dans les églises, leurs discours dans la chaire et leurs démonstrations sacrilèges sur les autels* [22 mai]. Louise Michel était certainement comprise dans le lot...

Les incendies étaient la meilleure illustration de cette fureur criminelle : *Bien qu'on eût tout à redouter des misérables bandits renfermés dans Paris on avait peine à se figurer les détails horribles apportés par une dépêche arrivée vers midi. Les Tuileries sont un monceau de cendres. Le ministère des Finances est en feu, ainsi que l'hôtel du quai d'Orsay (cour des Comptes), etc.* [25 mai].

La nouvelle de l'exécution des otages laissa Launay pratiquement sans voix ; il avait déjà si largement puisé dans le vocabulaire de flétrissure ! *Il n'y a point d'expression pour rendre l'impression qu'on éprouve à la lecture de pareilles horreurs* [28 mai].

Le « journal » de Gervais Launay révèle qu'il fut, comme beaucoup d'autres, en proie à l'« hystérie anti-communeux » qui déferla sur la France des provinces au printemps 1871. Foin de mesure, de prudence et de sagesse, qualités unanimement attribuées à l'auteur de *l'Album*. L'incompréhension et la condamnation étaient telles qu'il s'identifia totalement à l'armée versaillaise au moment de sa conquête de Paris : *En descendant du jardin à 8 h ½, j'apprends qu'une dépêche est affichée annonçant que nos troupes sont enfin entrées dans l'enceinte de Paris par la porte de Saint-Cloud, que le*

général Douai a franchi la brèche avec un élan irrésistible [22 mai].

On est très étonné de ne pas voir de dépêches affichées après celles reçues lundi et nous annonçant que nos troupes occupaient une grande partie de l'intérieur de Paris [24 mai]. Et il ajoutait, quelques lignes plus loin : *Après l'entrée des Français dans Paris la Commune fait un dernier appel [...].* Les Versaillais étaient devenus les seuls Français dignes de ce nom ; quant aux communards, leur « barbarie » les classait loin derrière les Prussiens en matière de dignité...

Certes, Gervais Launay reconnut que les derniers jours de combat avaient été marqués par des représailles féroces, mais l'attitude des troupes versaillaises lui semblait justifiée par ce qui s'était passé au cours des semaines précédentes : *La lutte au dernier moment a été terrible. Les soldats exaspérés ne faisaient plus de quartier et les victimes ont été très nombreuses du côté des insurgés qui au dernier moment s'étaient portés aux plus atroces extrémités en immolant des otages tenus en prison depuis deux mois et en incendiant les plus beaux monuments de la capitale* [31 mai].

Paris : ville-lumière ou ville d'ombre ?

Pendant l'« Année terrible » – et pas seulement au cours des semaines de la Commune – Gervais Launay exprima une vision négative du rôle de Paris dans l'ensemble national. Selon lui, la capitale était régulièrement à l'origine des flambées révolutionnaires qui bouleversaient la situation politique de la France sans prendre en compte l'opinion du reste du pays ; ainsi, à propos du 4 septembre 1870 et d'une circulaire où Jules Favre vantait les vertus d'un gouvernement républicain : *J. Favre dans un beau langage tend à séparer la politique des hommes actuellement au pouvoir de celle du gouvernement déchu. Il prétend qu'ils ont toujours voulu la paix et qu'ils ont même risqué leur popularité en cherchant à en défendre les avantages [...]*

Ce qui eut été désirable de voir consigné dans cette circulaire, c'est l'explication et surtout la justification de la mesure prise par une douzaine d'ambitieux, de substituer un gouvernement à un autre sans au préalable avoir consulté la France. C'est ainsi, du reste, que Paris a toujours agi et a imposé les révolutions à notre pauvre pays [7 septembre 1870].

Certes, Launay saluait le courage inattendu des Parisiens devant les rigueurs et les souffrances d'un siège prolongé, mais il déplorait leur incorrigible propension à l'agitation : *L'attitude de Paris, dans les circonstances où nous sommes, est quelque chose d'extraordinaire. Autant la population s'est montrée admirable de dévouement et d'abnégation pendant toute la durée du siège ; autant leur conduite pendant les élections a été empreinte d'un sentiment révolutionnaire en contradiction avec celui si modéré de la France entière.*

Est-ce qu'il ne serait pas temps de secouer, une fois pour toutes, le joug de Paris qui pèse d'un poids si lourd sur le reste du pays et qui l'oblige, suivant ses caprices, à accepter toutes les formes de gouvernement qu'il lui plaît d'imposer à la province [?] [7 mars 1871].

Le 24 mars 1871, une semaine après les premiers soubresauts de la Commune, la preuve lui était encore administrée de ce joug parisien qu'il supportait si mal : *Ce n'était pas assez de la guerre et de la défaite que nous venons de subir, il nous fallait la guerre civile pour couronner l'œuvre. Et c'est Paris qui s'intitule la capitale du monde civilisé qui nous fait assister à ce spectacle ou plutôt à cette honte.*

Pour le « Thiers-État »

Gervais Launay a assisté à la valse des régimes politiques, si prononcée au XIX^e siècle, sans que la tête lui tourne. Nous ignorons dans quel état d'esprit, alors jeune homme, il vécut les Trois Glorieuses. En 1848, il fut porté à la présidence du Club des ouvriers, sans doute plus pour calmer les esprits que pour les échauffer. Au moment du 4 Septembre 1870 et du passage de l'Empire à la République, il était un des conseillers municipaux de Vendôme les plus en vue et ses responsabilités ne firent que croître par la suite. D'un regard superficiel sur ce parcours, on pourrait déduire une sensibilité républicaine prononcée chez Launay. Ce ne fut certainement pas le cas, car il ne fut jamais un homme d'opposition au régime en place : en 1848, il était loin de vouloir la chute de Louis-Philippe et pas plus, en septembre 1870, celle de Napoléon III. S'il n'avait tenu qu'à lui, on aurait fait bien des économies de révolutions.

Cependant, Launay ne versa pas de larmes sur le régime brutalement déchu à la suite du désastre de Sedan. Il ne fut pas tenté de se ranger derrière le drapeau blanc du comte de Chambord. Les appels ou manifestes de ce dernier le laissèrent de marbre : *Les journaux annoncent des faits assez importants, notamment la lettre du comte de Chambord qui parle comme s'il devait demain s'asseoir sur le trône de France* [17 mai 1871]. Mais le fait ne fut pas jugé suffisamment important pour figurer dans son résumé du mois. La prise de position était plus explicite le 9 juillet suivant : *Lecture des journaux qui n'ont pas grand intérêt à part une sorte de manifeste du comte de Chambord se disant prêt à rentrer en France comme roi, sous le nom d'Henri V et précédé du drapeau blanc, le seul qu'il puisse adopter. C'est de la part du parti légitimiste une singulière réponse aux tendances républicaines de la France indiquées par les dernières élections.*

En fait, analysant la situation politique du moment, Launay présentait sa préférence dans le compte-rendu de la journée du 3 juin 1871, en procédant par élimination : *Il est évident que la majorité des députés n'est*

pas républicaine et qu'elle voit un grand danger dans la conservation de cette forme de gouvernement. D'un autre côté on se demande ce que l'on peut mettre à sa place. La réponse est toute naturelle, ce sera la monarchie : mais laquelle [?], vous en avez trois en présence dont deux, dit-on, se sont fusionnées et l'autre vient de succomber sous le poids de la réprobation publique. La Chambre voudra-t-elle prendre une décision à cet égard [?] Il n'y a pas lieu de le supposer, à moins qu'elle ne se déclare constituante, ce qui n'est pas admissible tant que M. Thiers sera à la tête du gouvernement.

Autre question. Consultera-t-on la nation pour savoir quelle forme de gouvernement elle préfère ? Si oui, la réponse, dit-on, n'est pas douteuse ; elle se prononcera pour la monarchie et la campagne en grande majorité serait toute disposée à désirer le retour du gouvernement impérial.

En présence de complications aussi graves, le plus sage serait de s'en tenir à ce qui existe en ce moment, d'essayer franchement la forme républicaine, afin que plus tard on ne puisse pas dire qu'elle a été escamotée avant de s'être assurée si réellement elle ne pouvait pas subsister (fig. 16).

Le soutien à Adolphe Thiers était donc la voie de la sagesse et Launay n'était pas le seul élu vendômois à penser ainsi. Dès le 24 mars 1871, moins d'une semaine après le début de la Commune, le conseil municipal avait envoyé une adresse de soutien au chef du pouvoir exécutif : *Le conseil municipal est convoqué pour 4 h et a voté l'adresse suivante au président du Conseil, chef du pouvoir exécutif :*

« Le Conseil municipal de Vendôme est profondément indigné des événements criminels dont Paris est le théâtre depuis le 18 mars ; il adresse à l'unanimité et au nom de ses concitoyens amis d'une république sage et libérale, à la Chambre des représentants de la France et au gouvernement émané d'elle la protestation la plus énergique de son dévouement à la loi, à l'ordre et à la liberté par l'ordre.

Vendôme, 24 mars 1871. »

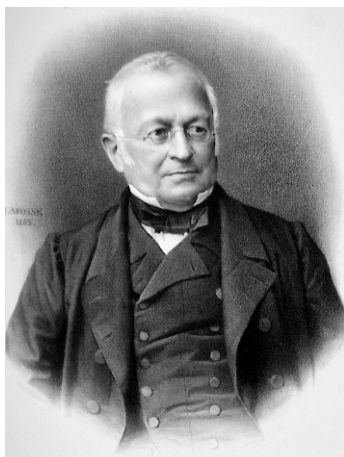


Fig. 16 : Adolphe Thiers.

Étaient présents MM. Taillebois, Filly, Fouquet Lemaire, Moisson, Launay, Chautard, Berger, Neilz, Tessier, Bioret, Dehargne, Buffereau, Boutrais¹⁴.

Gervais Launay était donc un tenant du programme que Thiers allait résumer dans une formule célèbre : « La République sera conservatrice ou ne sera pas ». Et pour lui, le qualificatif avait plus d'importance que le régime politique.

Un conseiller municipal à toute épreuve, présent sur tous les terrains

La vie du conseil municipal reposait d'abord sur les réunions régulières : Gervais Launay y fut très assidu. Mais le temps était surtout accaparé par les travaux connexes, au sein de commissions ou de comités. C'est ainsi que, le 30 août 1870, il était membre du conseil de recensement : À 1 h, réunion du conseil de recensement composé de 24 membres. On décide qu'il sera divisé en 12 commissions de deux membres chacune chargés par quartier d'aller faire une liste de tous les hommes valides de 20 à 55 ans susceptibles de faire partie de la garde nationale. Le lendemain, la dimension concrète de la mission était précisée : À 7 h, rendez-vous chez M. de Boucherville chargé avec moi de faire la tournée prescrite la veille. Nous avons pour mission de visiter le grand faubourg côté droit, les rues adjacentes et de l'Islette. Nous faisons jusqu'à 10h toute cette dernière partie.

Reprise à 11h jusqu'à 2 h ½ du reste de la tournée qui produit environ 100 hommes. Rentré à 3h pour sortir de nouveau à 5 h [31 août 1870].

Le 8 septembre, on procéda à la nomination des officiers de la garde nationale de Vendôme : À midi ½ à l'hôtel de ville pour procéder à la nomination des officiers de la garde nationale. Commencement de la séance à une heure. Le bureau de la 1^{re} section est composé de MM. Moisson, Avril et Launay.

L'appel fait constater la présence de 180 membres environ se livrant à des conversations si bruyantes que les opérations vont être très difficiles à être achevées rapidement. [...] La séance se termine à 6 h ½ non sans difficultés et sans propos désagréables d'un Sr Richard qui nous donne un petit échantillon des aménités du parti démocratique.

Trois semaines plus tard, une importante réunion se tint à la sous-préfecture de Vendôme, rassemblant le conseil municipal, le comité de défense et les capitaines de la garde nationale. Launay y participait donc : il fut de ceux qui affirmèrent l'impossibilité de défendre la ville. Cette réunion n'eut pas de suite immédiate et le problème fut relancé en décembre, à quelques jours de la prise de la ville par les Prussiens.

14. Quatorze élus étaient présents, trois adhérèrent par la suite : par rapport à un conseil municipal de 23 membres, l'unanimité était pour le moins relative...

G. Launay ne s'impliquait pas que dans les affaires les plus importantes de la cité. Il s'attachait aussi à résoudre des difficultés individuelles, comme en témoigne l'affaire De Paltray. Il s'agissait d'une troupe de théâtre qui, juste avant la guerre, avait séduit les Vendômois par ses spectacles; si bien qu'elle avait décidé de rester sur place plus longtemps que prévu... Beaucoup plus longtemps même, puisque le conflit franco-prussien avait éclaté, mettant fin aux séances théâtrales, donc aux recettes de la troupe; elle était, de surcroît, dans l'impossibilité de regagner son lieu d'attache, en Belgique. Gervais Launay prit à cœur de faire évoluer positivement leur situation :

- *causerie sur l'extrême misère de la famille de Paltray. Nous cherchons les moyens de la diminuer* [26 septembre 1870];
- *à midi ½ visite au sous-préfet pour lui réclamer passage à quart de place sur le chemin de fer de Vendôme en Belgique pour la famille de Paltray. Refus motivé de sa part* [15 octobre 1870];
- *à 3 h à l'hôtel de ville pour les passeports de MM. de Paltray qui sont difficiles à obtenir comme on les désire c'est-à-dire de manière à ce qu'ils puissent procurer demi-place gratuite aux voyageurs* [17 octobre 1870];
- *rentré à midi pour nous occuper de l'affaire Paltray que je désirerais bien voir se terminer aujourd'hui. Passeports gratuits obtenus à l'hôtel de ville et excursion à la garre pour s'assurer de leur valeur* [18 octobre 1870]. Le silence des carnets sur le sujet après cette date incite à penser que la persévérance de Launay a été récompensée.

Des situations impensables quelques mois plus tôt se présentaient, qu'il fallait tenter de résoudre au mieux et Launay n'était pas le dernier à s'y employer. Un jour, il fallait répondre aux doléances de soldats allemands prisonniers : *À 3 h, visite à la prison où quelques prisonniers se plaignent, non de la qualité mais de la quantité de nourriture distribuée* [6 octobre 1870]. Ce fut encore le cas, le 30 novembre et il se fit accompagner d'un professeur d'allemand et de son ami Bouchet qui connaissait aussi cette langue : *À midi ½ à la prison avec MM. Bouchet et le professeur d'allemand. Nous visitons d'abord les cinq prisonniers de la veille qui se plaignent de la qualité et de l'insuffisance de la nourriture. Ils réclament surtout du vin et du tabac à fumer dont la privation pour eux est très sensible. Ils sont tous Bavaois, deux sont de Nuremberg; un de Furth est jardinier fleuriste, c'est celui qui se plaint le plus. Un autre porte une décoration obtenue en 1866 lorsqu'il faisait partie de l'armée bavaroise combattant alors contre les Prussiens avec l'Autriche. Singulière destinée de ces malheureux Bavaois tantôt contre et tantôt pour la Prusse que dans le fond ils détestent cordialement.*

Nous visitons ensuite huit autres prisonniers ramenés la veille à Vendôme. Ce sont toujours des Bavaois. L'un est fondeur de cloches. Ils sont tous pris plus ou moins par les pieds. Un jeune prisonnier à l'uniforme



Fig. 17 : Soldats bavaois, dessin de M. Pallandre.

rouge orné de brandebourgs et doué d'une charmante figure se plaint amèrement de ce qu'appartenant à l'ambulance il ait été fait prisonnier au moment où il donnait des soins à des blessés prussiens dans l'affaire de Mondoubleau et environs. Il est fort triste parce qu'il a reçu une lettre de sa femme sérieusement malade, qui n'espère plus le revoir (fig. 17).

Au-delà de la question concrète à régler, G. Launay s'intéressait à ces hommes dont les circonstances avaient fait ses ennemis. Quand le vent eut mal tourné, à partir de la mi-décembre 1870, il manifesta la même ouverture d'esprit envers les militaires allemands, de rencontre ou qu'il eut à loger, notamment les officiers. Par exemple :

- *à 5 h arrivent les régiments annoncés dans la matinée. J'en reçois six dont aucun ne parle français. Ils habitent tous la Prusse rhénane. Je me mets à table avec eux et leur fais comprendre que j'ai visité leur pays. Avec la carte des chemins de fer, je leur trace mon itinéraire* [19 décembre 1870];
- *conversation intéressante avec un jeune sous-officier allemand de Wiesbaden, architecte de son état. Il est très intelligent et raisonne d'une manière très sensée sur la situation résultant de la guerre* [2 janvier 1871];
- *je trouve chez moi, à 6 h, deux sous-officiers dont l'un parle très bien français. Longue et intéressante conversation pendant leur repas* [5 janvier 1871];
- *dîné avec mes deux sous-officiers, bons et aimables garçons de Berlin* [5 janvier 1871].

Cette curiosité à propos de la vie d'hommes dont le destin avait fait des occupants n'avait rien à voir avec une éventuelle complicité ou complaisance, comme le montre son attitude le 8 mars 1871, au moment du départ des dernières troupes allemandes : *Visite à la mairie du commandant de la garnison venant réclamer pour demain des voitures afin de procéder à l'entière évacuation de la ville. Il nous dit qu'aucune réquisition ne peut plus être faite sans paiement immédiat et que s'il demande des voitures c'est afin de débarrasser la ville de tous les traînards et de tout ce qui reste de malades dans les ambulances pouvant être transporté. Je veux, dit-il, que demain la ville soit purgée et que « vous ayez le plaisir de nous voir partir ». Ce à quoi j'ai répondu que c'était bien là le sentiment que nous éprouverions.*

À partir du moment où les Prussiens ont été maîtres de Vendôme, G. Launay, bien que simple conseiller municipal en titre, fut leur interlocuteur privilégié pour tenter d'atténuer l'ampleur des réquisitions et les rigueurs de l'occupation. Ernest Nouel a bien souligné ce point dans sa « Notice biographique » : *Toujours sur la brèche à la mairie, il fut d'un grand secours à la ville de Vendôme. Seul, il savait répondre avec calme aux demandes exagérées des Allemands. Dans les moments de bourrasque, lorsqu'il voyait ses collègues terrifiés par des menaces tudesques, il usait d'un moyen héroïque qu'il m'a souvent conté ; sachant de quelle ville d'Allemagne était l'officier trop arrogant, il lui disait du ton le plus calme : « Monsieur, vous êtes de Dresde ? (je suppose) c'est une belle ville, je l'ai visitée en (telle année)... » Et il lui en décrivait avec précision les principaux monuments. L'effet était inmanquable ; l'officier, au souvenir de la patrie absente, que nous portons toujours avec nous, s'attendrissait, et se mettait à causer avec intérêt de sa ville natale avec ce Français vénérable et bienveillant ; la conclusion de cette conversation était un compromis et un adoucissement dans les réquisitions¹⁵.*

Les « carnets », livrent un bon exemple de cette « stratégie ». Dès le 17 décembre 1870 : *Vers 2 h est arrivé un intendant réclamant assez impérieusement 500 mètres de flanelle, autant de calicot, des gants et du drap. Le maire m'a fait prier de m'entendre avec lui. Je l'ai conduit chez la plupart des marchands de la ville et tout en marchant je lui ai parlé de son pays que j'ai visité. Il a fini par s'humaniser et nous n'avons pas tardé à être dans les meilleurs termes. J'ai pu ainsi obtenir des conditions beaucoup plus avantageuses pour la ville. Il a déploré avec moi les malheurs de la guerre avec d'autant plus de raison qu'il a du sang français dans les veines par sa grand-mère qui est française. Une de ses tantes habite encore Paris.*

Il réussit à établir des relations de confiance relative avec certains officiers supérieurs allemands : *À 11 h rencontre du colonel auquel je fais part des doutes de*

la population relatives [sic] à la question d'armistice et de la capitulation de Paris. Il connaît lui-même ces bruits et il est très surpris de n'avoir rien reçu d'officiel. Je lui demande s'il ne serait pas possible par son intermédiaire de télégraphier à Tours et à Blois pour savoir à quoi nous en tenir [...].

Quelques instants après le colonel est rentré et me communique une dépêche télégraphique du général de Tours au prince Frederick Charles lui disant qu'il a reçu et communiqué à l'autorité civile des renseignements touchant les élections, qu'il a reçu des parlementaires des autorités militaires qui doivent adhérer à l'armistice. Il ajoute que si à 3h il n'a pas reçu de nouvelles officielles, il enverra un courrier à Tours afin d'être renseigné et qu'aussitôt le moindre renseignement connu il viendra nous en faire part [1^{er} février 1871].

Quand l'autorité allemande se montrait menaçante, on n'hésitait pas à envoyer G. Launay en première ligne pour tenter de déminer le terrain ; ainsi, le 18 janvier 1871 : *À 4 h le maire me prie d'aller trouver le commandant de place qui nous fait menacer d'une contribution si la ville ne remplit pas mieux les conditions qu'elle a acceptées. L'employé de l'intendance se plaint de ce qu'on le fait attendre toute la journée au quartier pour la réception des objets demandés au lieu de les envoyer tous ensemble à une heure déterminée.*

Le soir nous avons une réunion du conseil municipal à l'effet de se diviser en différentes commissions chargées chacune d'une fonction particulière ce qui amènera une plus grande régularité dans tout le service en désordre jusqu'à présent. Attitude caractéristique de Launay, homme pragmatique, soucieux de propositions collectives qui permettaient aussi aux élus vendômois de garder la main. Les effets positifs s'en firent sentir dès le lendemain : Visite d'un commandant venant de la part du colonel se disant satisfait des fournitures de pain, viande, vin faites dans la journée [...].

Plus il y a de morts, plus il y a de bouches à nourrir !

Comme l'a souligné E. Nouel dans sa « Notice biographique », pendant la période 1870-1871, il fut toujours sur la brèche à la mairie. On pourrait s'interroger, sachant que cet article fut rédigé, pour l'essentiel, à partir des propres notes du professeur de dessin. Or, les « carnets » confirment parfaitement ce fait sans même que Launay ait besoin de se mettre en avant : la précision avec laquelle il recense les passages de prisonniers français, de troupes allemandes inattendues, les énormes difficultés pour alimenter la population locale comme ceux qui allaient et venaient, montre à l'évidence qu'il fut au cœur du problème et de ses solutions apportées au jour le jour. Les relations sont un peu moins précises sur ce point dans le précieux récit de Stanislas Neilz, lui aussi conseiller municipal de

15. Nouel a noté que Launay avait fait au moins deux voyages en Allemagne, en 1853 et 1859.

Vendôme, mais vivant à Courtiras et moins au contact direct du centre névralgique, l'hôtel de ville. Neilz a d'ailleurs noté cette énorme responsabilité confiée officiellement à Launay et sur laquelle, par modestie, celui-ci fait silence dans ses « notes » : *M. G. Launay, conseiller municipal, fut désigné, le 8 janvier, pour remplir les fonctions d'administrateur (section civile). Sa première préoccupation fut d'assurer l'existence de la population et celle des malheureux prisonniers qui chaque jour traversaient Vendôme. Les cinq boulangeries que l'autorité prussienne avait affectées, le 2 janvier, à l'alimentation des habitants, étaient insuffisantes : par les soins de M. Launay, de nouveaux fours sont établis et permettent de pourvoir à tous les besoins*¹⁶.

Un des principaux centres d'intérêt du « journal » de Launay est de mettre en relief, au jour le jour, l'extraordinaire pression que subit le conseil municipal pendant trois mois d'occupation allemande : réquisitions incessantes, contributions arbitraires, alimentation des Vendômois, de la garnison prussienne, des prisonniers français faisant étape (parfois plusieurs jours), des troupes allemandes de passage, il fallait affronter toutes ces contraintes annoncées du jour au lendemain, voire pas du tout. Launay était toujours présent, s'efforçant de rester calme, capable même de saluer le bon comportement de certains soldats ennemis : *Arrivé à l'hôtel de ville d'une certaine quantité de prisonniers. Les soldats prussiens du poste se sont empressés de faire du feu dans la cour où ils étaient campés et de leur offrir du vin. Quand je leur ai manifesté mon approbation de leur conduite ils ont répondu : « les prisonniers doivent être traités comme des camarades et nous serions bien aises qu'on nous en fît autant si nous l'étions à notre tour. »* [18 décembre 1870].

En janvier, la tâche pouvait paraître surhumaine, surtout que le maire, Auguste Moisson, était incarcéré : *Les femmes se présentent en foule à l'hôtel de ville et sont vivement repoussées par la garde qui en interdit l'entrée, même aux adjoints et aux conseillers municipaux dont la présence pour les réquisitions est indispensable. Un officier que j'arrête au passage ne peut pas faire lever cette consigne insensée. Nous allons au bureau du commandant de place. Là nous obtenons d'un officier qu'il envoie un militaire chargé de procurer l'entrée à tous les employés de la mairie. Et quelques heures plus tard : Tapage infernal dans l'hôtel de ville produit par l'arrivée de prisonniers auxquels il sera difficile de procurer de la nourriture* [7 janvier 1871].

À 1 h réunion du conseil municipal pour la question de la boulangerie. Plusieurs fours nouveaux vont être mis en état de fonctionner pour les besoins de la population, la plupart des anciens étant occupés par les Prussiens. Difficulté très grande pour les habitants de se procurer du pain. Les boulangeries sont littéralement

assiégées par une foule immense attendant des heures entières pour obtenir un peu de pain. Nos malheureux prisonniers au nombre de 500 demandent à corps [sic] et à cris du pain qu'il est difficile de leur fournir [8 janvier 1871].

À 6 h ½ arrivée de 300 prisonniers couverts de neige et venant de La Chartre, de Ruillé et trois officiers dont un capitaine pouvant à peine se tenir. Ils n'ont pas mangé depuis deux jours. Ils réclament surtout de l'eau et du pain [9 janvier 1871].

Le 12 janvier, G. Launay était, une fois encore, un interlocuteur privilégié : *À 1 h arrivée de mille à douze cents prisonniers dont plusieurs mobiles de Loir-et-Cher. Laissez-passer du commandant de place pour entrer à la prison et au quartier pour pourvoir à l'alimentation des prisonniers. Voisins très charitables apportant pain, vin, etc. Difficulté de procurer du pain à tous les soldats sans exception. Le commandant de place nous annonce l'arrivée de 6 000 prisonniers* (fig. 18).

C'était une sorte de noria qui, sans fin, faisait partir des prisonniers pour en déverser une nouvelle vague, à moins que ce ne fût une troupe allemande :

Le 13 janvier, 1 200 prisonniers arrivés la veille partaient pour Blois. Mais 1 200 à 1 500 autres arrivaient : *Le commandant de place qui assiste, dans le faubourg Chartrain, au défilé des prisonniers, interpellé par moi sur la difficulté de procurer de la nourriture à ces pauvres prisonniers, me dit qu'il va donner ordre de les faire partir immédiatement pour Blois, ce qui est exécuté avant qu'on puisse leur donner de la nourriture.* Le 14 janvier, un nouveau contingent de 1 005 entrait en ville ; le 15, 500 ; le 16, 1 200 : *Arrivée vers midi de 1 200 prisonniers français toujours très difficiles à nourrir. Efforts de la population pour venir en aide à la ville.* Le mouvement se poursuivit ainsi jusque vers le 25 janvier. Ces milliers de prisonniers avaient été faits autour du Mans et dans les derniers combats de l'armée de Chanzy. Le flot se tarit, mais fut remplacé par celui des troupes allemandes circulant entre l'Orléanais et la Sarthe, sans que leur étape fût annoncée : 1 400 le 18 janvier ; 750, le 23, près de 700 ; le 25, environ 1 500 ; plus de 350, le 26...

Tout ceci, générant un afflux de blessés et de malades, en surnombre par rapport aux possibilités d'accueil, et qu'il fallait pourtant gérer : *Tous les jours il nous reste au départ 40 à 50 de ces derniers [prisonniers] ne pouvant suivre la colonne par suite de trop grande fatigue et de maux de pied, et qui viennent encombrer nos ambulances de manière à ne plus savoir où les mettre et à rendre impossible l'admission de véritables malades ou blessés* [26 janvier 1871]. La troupe allemande n'était pas épargnée et comptait d'après ses propres chiffres, le 28 janvier : 23 officiers, 1 517 hommes valides, 944 malades et blessés [...]. Cela créait inévitablement un clocher de mortalité : 238 décès, dont 105 civils, pour le seul mois de janvier... Décembre 1870 et janvier 1871 furent probablement les « mois terribles » de l'« année terrible » à Vendôme.

16. NEILZ (S.), *Cinq mois et dix jours d'invasion (1870-1871)*, 8 janvier 1871.



Fig. 18 : Convoi de prisonniers à Vendôme, le 12 janvier 1871, tableau de Renouard.

Adjoint sans le titre

En plus des relations avec les autorités militaires allemandes, G. Launay exerça parfois des responsabilités à la manière d'un premier adjoint. Ce fut en particulier le cas pendant la période où le maire, Moisson, fut mis en arrestation par les Prussiens. Le 29 décembre, ceux-ci découvrirent des fusils entreposés dans la prison de la ville ; ils incarcérèrent le gardien et son beau-père, puis le maire. Dès le lendemain, le professeur de dessin était au cœur des tractations : À 8 h ½ visite de M. Sauvage juge d'instruction qui me fait part des démarches faites par lui à la prison pour expliquer la conduite des gardiens dans l'affaire des fusils ; il me propose d'aller avec lui chez l'auditor prussien ou « grand prévôt » logé chez M. Lemerrier. Nous nous y rendons immédiatement et sommes reçus. Le même jour, il se préoccupa du sort des deux gardiens : Visite à la casemate de la mairie où sont détenus les gardiens de la prison Landier et Brulé son beau-père. J'obtiens du chef de poste prussien la permission de les faire chauffer et manger dans le Bureau. On leur prépare à la hâte une bonne soupe.

L'affaire s'étant compliquée par la découverte d'un nouveau stock de vieux fusils – dans les greniers de l'hôtel de ville – Launay se prenait à douter : Vers 1 h, M. Moisson est conduit à la prison par un peloton d'infanterie. Son fils le conduit jusque-là ! En le voyant passer on ne sait trop si on ne le conduit pas à la mort ! [31 décembre 1870] Ceci d'autant plus que la contre-offensive du général de Jouffroy menaçait Vendôme. Launay se préoccupait de soutenir le moral chancelant

du maire : À 10 h ½ visite à M. Moisson que je trouve moins abattu que je ne l'aurais cru. Causerie un peu courte où je lui fais part de tout l'intérêt qu'il excite en ville. En cela je ne lui disais que la vérité car je ne rencontre personne qui ne s'empresse de s'informer de lui et de manifester ses sympathies pour sa position [1^{er} janvier 1871]. Le maire avait visiblement une grande confiance et beaucoup d'estime envers le professeur : Visite à M. Moisson me priant de rester un peu avec lui [7 janvier 1871].

Le 8 janvier, tout semblait bien compromis : À 8 h ½, M^{me} Moisson me fait demander sur la place d'armes où je la trouve avec son fils et M. Sauvage. Ils me montrent un écrit émanant du général indiquant que la liberté de M. le maire tient à la fourniture de 500 paires de bottes. Demande impossible à satisfaire ; on négocia pied à pied, pour déboucher finalement sur une somme de 5000 F, immédiatement versée : Un laissez-passer est délivré pour faire sortir le maire de la prison. Nous nous y transportons pour avoir le plaisir d'être les premiers à le voir libre. Nous le ramenons à travers la rue du Change dont les habitants manifestent toute leur sympathie [sic] pour le maire.

Après les élections municipales de mai 1871, le professeur de dessin subit une amicale pression du maire réélu, pour accepter le poste de premier adjoint ; l'idée n'était pas choquante vu son considérable dévouement pendant l'occupation prussienne, notamment quand Moisson était emprisonné. Charles Chautard fut chargé de plaider la cause : Hier lundi, mon voisin et ami vint me trouver en me disant qu'il venait envoyé par le maire pour me proposer d'être son adjoint, que

ce dernier, dans la conversation que nous avons eue ensemble n'avait pas osé me le proposer directement mais qu'il avait le grand désir de me voir accepter cette fonction et me priaait d'aller le trouver pour en causer ensemble.

Sa réaction fut, de toute évidence, celle d'un homme qui avait anticipé la demande et profondément réfléchi au sujet : *Je répondis que je n'irais pas moi-même m'expliquer avec lui et que je désirais que notre intermédiaire lui fit part de mes objections qui ont été consignées par écrit ainsi qu'il suit :*

1. *refus d'être adjoint motivé sur mes trop nombreuses occupations et sur celui que j'avais déjà opposé à une précédente demande du maire Martellière [maire jusqu'à la chute de l'Empire];*
- 2 *en réponse aux observations qui m'étaient faites que le maire Moisson désirait que je fusse l'un de ses adjoints, j'ai dit que pour lui prouver mon dévouement et pour ne pas le mettre dans l'embarras j'accepterais s'il n'en trouvait pas d'autre ;*
- 3 *en cas d'acceptation et dans un but de conciliation je partagerais bien volontiers le fardeau avec M. Berger. Seulement je désirerais aussi savoir d'avance s'il en serait de même de son côté ;*
- 4 *enfin mon acceptation ne serait définitive que si le maire voulait consulter le conseil municipal sur la présentation qu'il doit faire à M. le préfet des deux collègues qui doivent lui être adjoints. Que lui maire et M. Berger adjoint ayant déjà subi l'épreuve de leur nomination par le conseil municipal, je ne voudrais pas de mon côté entrer dans l'administration sans savoir comment je serais accueilli par mes collègues [9 mai 1871]. On retrouve là l'intransigence de Launay ou plutôt son souci de la concertation, refusant que sa nomination résulte du seul accord entre deux hommes.*

Une autre solution fut trouvée, que le maire prit soin d'annoncer confidentiellement à Launay : *J'ai reçu cette confiance avec satisfaction puisqu'elle me débarrasse d'un fardeau qui en y réfléchissant eût été bien lourd à porter dans les circonstances où nous sommes. Avant cette solution, ce qui me peinait c'était de penser à la contrariété qu'éprouverait le maire si je persistais dans mes conditions. Heureusement, je ne lui étais pas indispensable [15 mai 1871]. Même dans un conseil à majorité modérée, Launay tenait avant tout à préserver indépendance et sa liberté : Je me sais de plus en plus gré d'avoir persisté dans mes conditions qui me laissent au moins toute ma liberté pour appuyer ou combattre en toute conscience les mesures qui seront proposées par cette nouvelle administration [17 mai 1871].*

Ce refus des honneurs, mais non des tâches, s'illustra encore quelques années plus tard : *Le rang avantageux qu'il occupait sur la liste des conseillers, nommés en 1871, lui valut, au mois de juillet 1873, d'être désigné pour remplir les fonctions de maire, par suite de la démission de l'administration dans un moment difficile ;*

il accepta le travail, mais refusa l'honneur de la nomination officielle de maire de la ville, et le 5 avril 1874 il rentra dans le rang, devant son successeur¹⁷. La difficulté était consécutive à la chute d'Adolphe Thiers, qui avait entraîné la démission du maire de Vendôme, Charles Chautard. Si, au terme des élections de mai 1871, Launay avait été élu dans un rang avantageux (mais huitième sur vingt-trois, ce qui n'en faisait pas une tête de liste incontestable...), c'est surtout son autorité morale et sa capacité reconnue de dévouement qui l'ont fait appeler à de telles responsabilités. Il fut ainsi, sans en avoir le titre, un maire de transition entre deux de ses amis les plus proches, le républicain Charles Chautard et le conservateur modéré Auguste de Trémault¹⁸.

Gervais Launay occupait une position-charnière dans la société vendômoise, ne serait-ce que la longévité et la diversité de son expérience enseignante : professeur dans un collège puis lycée prestigieux, il avait vu passer dans sa salle de dessin, depuis quatre décennies, toute la jeunesse de l'élite locale, régionale, voire de bien au-delà. Animateur de l'école de dessin linéaire, c'étaient des générations de jeunes ouvriers soucieux de faire évoluer leur statut social qui avaient bénéficié de ses conseils et de son enseignement. Sa notoriété échappait donc aux cloisonnements sociaux traditionnels.

Le souci des ouvriers et des pauvres, cheville ouvrière du secours mutuel à Vendôme

L'année 1849 vit la création, à Vendôme, d'une « société d'assistance mutuelle entre les ouvriers de tous états ». Le maire, Auguste de Trémault¹⁹, en était le président, Launay y faisait fonction d'« inspecteur » ; le bureau était complété par des personnalités proches du professeur de dessin : le voisin et ami Charles Chautard, vice-président ; Émilien Renou – futur premier président de la Société Archéologique du Vendômois – était sous-inspecteur ; Martellière – le maire bonapartiste de Vendôme en 1870 – secrétaire ; Maréchal-Duplessis, l'ancien directeur du collège, trésorier²⁰ (fig. 19).

À la fin de 1849, la société comptait déjà près de 200 membres. L'inspecteur occupait un poste-clé : sur son avis, des « visiteurs » se rendaient auprès des malades ou blessés et, en fonction de leur compte-rendu, il prenait la décision d'indemnisation ; pour l'inhumation d'un sociétaire, il convoquait un administrateur et douze

17. NOUEL (E.), *op. cit.*, p. 210.

18. Si l'on met de côté l'intermède où Georges de Brunier succéda à Launay du 11 avril au 27 décembre 1874, étant nommé par le préfet de Loir-et-Cher sans consultation préalable, ni des citoyens ni du conseil municipal.

19. Il ne doit pas être confondu avec son fils, évoqué quelques lignes plus haut et maire de Vendôme sous la III^e République.

20. Voir PETIT (J.), *Société de Secours Mutuels « La Vendômoise » (1849-2005)*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2005.



Fig. 19 : Martellière-Mareschal, maire de Vendôme jusqu'au 4 septembre 1870 [Coll. BCPV].

sociétaires pour accompagner le convoi; il participait au jury d'admission des nouveaux sociétaires.

En 1870, Launay occupait toujours ce poste et en exécutait scrupuleusement les obligations :

- à 2 h mandats délivrés aux malades de la Société de secours mutuels [17 septembre 1870];
- décès du père Jumert de la Société d'assistance mutuelle. Lettres de convocation des membres qui doivent assister à son enterrement [15 octobre 1871];
- à 1 h, réunion du bureau et du jury de la Société de secours mutuels qui fonctionne toujours très activement [28 août 1870].

Même lorsque le danger rôdait, l'inspecteur avait à cœur de remplir sa fonction. Ainsi, le 31 décembre 1870, alors que le canon et la fusillade se faisaient entendre du côté de la Tuilerie, à la périphérie nord de la ville, il n'hésitait pas à se rendre à la porte Saint-Georges : À 2 h, je me rends à l'hôtel de ville pour délivrer des mandats à ceux des sociétaires malades qui se présenteront. Vu la situation, le nombre en est très restreint. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été reconduit dans son poste, à l'assemblée générale du 16 avril 1871, tandis que son ami Charles Chautard devenait président²¹. En fait, sans réduire les mérites des autres responsables, G. Launay était alors la petite fourmi laborieuse de la société : À 1 h à l'hôtel de ville

21. Selon Jean Petit, G. Launay était encore inspecteur en 1888 et le resta probablement jusqu'à son décès (1891). De même, pour la présidence de Charles Chautard jusqu'à sa mort, en 1884 [op. cit.]. E. Nouel propose une autre chronologie : en 1878, en raison de son âge et voulant laisser la place à de plus jeunes, Launay démissionna du bureau de bienfaisance et de son poste d'inspecteur de la Société de secours mutuels; et la même année, malgré de vives sollicitations, il refusa de se présenter à nouveau aux élections municipales.

pour assister à la réunion du bureau et du jury de la Société des ouvriers assez peu nombreuse aujourd'hui. Absence du président, du trésorier, du sous-inspecteur et de douze membres du jury excusés ou non. Quatre membres très en retard ont été rayés [...]. Le père Brault a été classé parmi les malades chroniques. Deux membres nouveaux ont été reçus [...].

Gestionnaire et animateur du bureau de bienfaisance

G. Launay était entré à la commission administrative du bureau de bienfaisance en 1853. La distribution régulière de pain aux pauvres figurait dans les attributions de cette institution municipale. Pour l'essentiel, elle était assurée sur le terrain par les dames de charité qui se répartissaient les quartiers de la ville. Les bons, valables pour une quinzaine de jours leur parvenaient par l'entremise de Gervais Launay : *Envoi aux dames de Charité des bons de pain de quinzaine* [20 septembre 1870]. Là encore, il était la cheville ouvrière : *Rentré à 11 h et travaillé jusqu'à une heure à préparer les questions qui vont être agitées dans la réunion du bureau de bienfaisance. Installation de M. Thillier venant remplacer M. Mareschal démissionnaire. Discussion des propositions soumises au bureau. On adopte en principe celle des soupes et des bouillons économiques qui en même temps qu'ils seraient distribués aux pauvres pourraient être vendus à un prix très modéré. Une commission doit se réunir pour étudier cette question. Elle est composée des membres du bureau, de MM. les curés et de trois dames de charité de chaque paroisse. La réunion se termine à 5 h* [9 novembre 1870].

Guerre, rigueur hivernale et restrictions obligent, les distributions de bons pour le bois et la viande vinrent s'ajouter; tâche ingrate qui dévorait un peu plus encore le temps du dévoué administrateur : *Soirée employée à faire les paquets de bons de viande et de bois pour les dames de charité* [6 décembre 1870].

À leur départ, les Allemands laissèrent un important stock de conserves alimentaires au lycée. Il revint à G. Launay, dans un premier temps de faire les démarches pour obtenir l'autorisation de s'en servir, puis, une fois celle-ci accordée, d'en organiser la répartition : *Occupé une partie de la journée à préparer pour demain la distribution des conserves alimentaires aux dames de charité* [5 juin 1871]. Au début du mois d'août, le sujet était encore à l'ordre du jour : *À 6 h au lycée pour commencer la distribution des conserves alimentaires aux dames de charité. Les trois distributions de la Madeleine ont été achevées à 10 h. Nous avons recommencé à 1 h celles de la Trinité qui sont terminées à 3 h. Au moins, y eut-il une pause de trois heures... Pas tout à fait : À midi distribution de quinzaine aux dames de charité, rentrée maintenant dans son état normal* [1^{er} août 1871]. Autrement dit, le temps normal venait simplement s'ajouter à l'anormal...

Gervais Launay était toujours en première ligne dès qu'il s'agissait d'organiser une manifestation pour faire rentrer quelques fonds dans la caisse des pauvres : *À midi au théâtre avec M. Mussou pour préparer la salle dans la prévision du concert pour les pauvres donné par M. Hulmann*²². *État déplorable de la salle par suite du séjour des ambulances et des Prussiens et surtout par un encombrement incroyable d'objets de démolition des salles de dessous* [27 novembre 1871]. Une fois les difficultés surmontées et le spectacle terminé, sa tâche continuait : *L'après-midi occupée entièrement à faire rentrer les fonds du concert et à faire payer les fournisseurs. La recette qui s'élèvera à 480 F environ et les frais à 150 F nous font espérer pour le bureau de bienfaisance une somme de 330 F* [9 décembre 1871].

On pourrait voir dans cette sollicitude envers les pauvres l'expression directe d'une foi aussi profonde qu'active. Or, si le catholicisme de G. Launay n'est pas à mettre en cause, il n'est jamais question dans ses carnets, d'une assistance régulière aux offices religieux, hormis les obsèques, les messes commémoratives et les cérémonies exceptionnelles. Dans son éloge funèbre, E. Nouel a écrit : *Dans cette Notice, intime, destinée à la famille et aux seuls amis, pourquoi n'ajouterais-je pas, en ayant été le confident, que, il y a un an, lorsqu'un accident cérébral vint lui donner un avertissement sur sa fin prochaine, il sut entendre la voix du bon père de famille, qui lui demandait pourquoi il était resté ainsi tout le jour dans l'oisiveté religieuse, et qui l'engageait à aller, lui aussi, travailler à sa vigne ? Il le fit avec empressement [...]*²³. Son dévouement pour la cause des pauvres fut donc d'une dimension toute personnelle et humaine, dénuée de support idéologique.

L'homme de culture, professeur intermittent

Dans les premières semaines de guerre, les traditions du lycée de Vendôme furent respectées. Ainsi, la distribution des prix eut bien lieu, le 9 août, mais dépouillée toutefois du cérémonial qui en faisait un événement de la vie locale : *À 8 h distribution des prix au lycée faite en famille en présence des professeurs et des élèves.*

J'obtiens un succès inespéré dans le concours de dessin entre tous les lycées et collèges de l'académie de Paris. Deux prix et un premier accessit ont été remportés par MM. Parenteau, Brouard et Torio. La

22. E. Nouel a souligné le goût ancien de son ami pour le théâtre et l'organisation de spectacles : *Parmi ses passions de jeunesse, il faut noter celle des représentations théâtrales. [...] Aucune fête officielle ne se donnait sans sa participation* [op. cit., p. 211]. M. Mussou était, selon toute probabilité, l'artiste peintre auteur de peintures murales dans les églises de Lunay et de Prunay ; M. Hulmann était professeur de musique à Vendôme ; habitant rue du Bourg-Neuf, il était voisin de Launay.

23. Gervais Launay, professeur honoraire de dessin à Vendôme, officier de l'Instruction publique, membre correspondant du Ministère pour les travaux historiques, 1804-1891, Vendôme : Typographie Lemercier, 1891. Ce document ne doit pas être confondu avec la Notice biographique, rédigée par le même auteur [BSAV, 1891].

cérémonie dure une heure environ et offre un grand contraste avec celles des autres années.

Le 5 octobre 1870, il était question de rentrée mais, vu la situation, les élèves étaient loin d'être tous au rendez-vous. Fixée au lundi 10 octobre, la reprise du cours de dessin eut bien lieu ce jour-là : *À 10 h au lycée où j'organise les cours assez nombreux du dessin.* Ces cours étaient, semble-t-il, programmés à 10 h du matin, mais tout fut remis en cause au lendemain de la prise tragique de Châteaudun : *À 10 h au lycée et à 11 h renvoi des élèves chez leurs parents d'après un avis reçu de l'inspecteur d'académie de Blois* [19 octobre 1870].

Une semaine plus tard, les mobiles avaient pris la place des lycéens dans les salles et les dortoirs : *À 11 h visite au lycée dont les classes, les dortoirs, les études, le manège sont remplis de mobiles. Contraste frappant avec l'aspect ordinaire de ce séjour de l'étude.* Puis, le 19 novembre, une autre population fut annoncée : *Le lycée va bientôt être complètement rempli de malades. En ce moment il en compte 180 et il en arrive continuellement.* Le 24 du même mois, alors que l'ambulance du lycée fonctionnait encore à plein temps, G. Launay étudiait la possibilité de transférer son cours de dessin dans la prestigieuse salle des Actes ; ce qui fut fait : *Je me rends de là au lycée où les francs-tireurs achèvent de vider la salle de dessin de toutes les munitions qui l'encombraient* [25 novembre 1870]. Et le 28 novembre, il annonçait comme un communiqué de victoire : *Réinstallation au lycée dans la salle de dessin.*

Les combats, se rapprochant du Vendômois, multiplièrent le nombre des blessés, auxquels s'ajoutaient de nombreux malades (effets conjugués du mauvais temps et des épidémies) ; et le moment vint où, au lycée, il n'y eut plus la moindre place pour des cours de dessin : *Appelé au lycée pour faire débarrasser la salle de dessin avec le concours des mobiles. Le lycée se trouve converti en ambulance internationale et sera complètement occupé par les blessés qui ne tarderont pas à le remplir* [7 décembre 1870]. Le 10 décembre, les cours continuaient, cette fois dans l'atelier personnel du professeur, rue du Bourg-Neuf. Ceci montre jusqu'à quel point, G. Launay pouvait pousser son zèle professionnel et l'amour de son métier. Mais il fallut bien se résoudre à l'inévitable : l'interruption des cours fut effective avec l'occupation prussienne et dura jusqu'à la mi-février 1871 : *Reprise du cours de dessin à 10 h* [14 février 1871].

La véritable rentrée scolaire n'eut lieu que le 5 mai : *Aujourd'hui a lieu la rentrée des élèves internes au lycée, en plus grand nombre qu'on ne pouvait l'espérer. Les dégâts causés par l'invasion et surtout par le séjour des ambulances de toutes sortes ont été réparés de telle sorte que l'aspect en est plus attrayant qu'avant. Espérons que notre pauvre établissement n'aura pas trop à souffrir de l'interruption qu'il a eu à supporter. Les habitudes revinrent progressivement : Convocation au lycée à l'effet d'assister à la cérémonie de la première*

communion des enfants qui se passe très convenablement. Messe chantée par les élèves qui nous font entendre quelques jolies voix [27 juillet 1871]. Les 11 et 12 août eurent lieu les derniers cours de dessin avant les vacances. Le 9 octobre suivant, une nouvelle année scolaire commençait, qui serait heureusement moins tourmentée.

Si le lycée était, par excellence, le lieu de son activité professionnelle, G. Launay ne limitait pas son intérêt à ce seul établissement. Le créateur de l'école de dessin linéaire (1829) avait toujours eu le souci de faire germer et fleurir des talents parmi les jeunes de la population ouvrière locale. Il suivait ainsi attentivement les activités de l'école mutuelle : *Visite à l'école mutuelle que l'on assainit de manière à ce que les classes puissent reprendre dans le plus bref délai* [2 mars 1871]. Il était parfaitement conscient de l'ampleur de la tâche et des puissants obstacles qu'il fallait vaincre : *À 4 h visite de M. G. Boutrais et de M. Hardillier qui vient me prier d'assister ce soir à la reprise du cours de dessin pour les ouvriers de la ville. Longue causerie sur le sujet de l'instruction primaire et sur les cours d'adultes que les intéressés se montrent de moins en moins disposés à suivre. À quoi faut-il en attribuer la cause ? Il est difficile de préciser bien exactement mais à mon avis il en est plusieurs qui viennent atténuer chez les jeunes gens le désir prononcé qu'on avait autrefois de s'instruire :*

D'abord le goût effréné du plaisir qui fait qu'on aime mieux passer deux heures au café ou ailleurs que dans une salle d'étude.

L'habitude déjà contractée par les jeunes gens de 14 à 18 ans de la pipe et du cigare fait qu'ils ne se décident pas facilement à rester deux heures sans se livrer à cette distraction coûteuse.

La plupart de ceux qui ont atteint 18 et 20 ans ont l'amour-propre mal placé de ne pas vouloir se remettre sur les bancs à côté de plus jeunes qu'eux, souvent plus intelligents et plus avancés et devant lesquels ils sont obligés d'étaler leur infériorité.

Les parents eux-mêmes sont loin de comprendre les avantages de l'instruction. On cite en effet un mot de l'un d'eux en entendant publier la reprise du cours de dessin : « Mais à quoi que ça sert toutes ces affaires-là ? » (fig. 20).

De fait, le soir venu, la foule n'était pas au rendez-vous : *À 7 h aux Quatre-Huys et à 9 h à l'école de dessin qui s'ouvre avec peu d'élèves* [3 novembre 1871]. Vers la fin du même mois, de timides progrès étaient enregistrés, mais on était encore loin du compte : *À 9 h [du soir] à l'école de dessin que nous trouvons un peu mieux garnie que lors de ma première visite. L'empressement pourtant est loin d'être sensible dans la classe ouvrière. Le nombre des inscrits est de 27 dans une salle qui en renfermerait facilement 40. On comprend difficilement cette indifférence de la part des jeunes gens et surtout des parents* [27 novembre 1871].

Dans la même période, il fut question de reprendre un cycle de conférences publiques. Là encore, Launay plaidait pour que, loin de les réduire à une assistance



Fig. 20 : Geoffroy Boutrais
[Coll. BCPV].

d'élite, on les ouvrit vers un auditoire ouvrier, préfiguration, en quelque sorte, des universités populaires : *Projet de rétablir les conférences publiques sur un pied différent de celles qui ont eu lieu déjà. On établirait à l'instar des facultés des cours qui se suivraient et pourraient ainsi avoir une certaine utilité pratique. On aurait entr'autres des cours de science et d'économie politique. Ce dernier surtout, bien entendu, pourrait rendre de grands services s'il est mis à la portée de la classe ouvrière* [17 novembre 1871].

« Partout et toujours, le crayon ou la plume à la main... » (E. Nouel)

Au milieu de la tourmente, Gervais Launay continua à manier le crayon et la plume, pour la Société archéologique du Vendômois, pour ses travaux historiques personnels, du moins quand les événements et un emploi du temps chargé le lui permettaient. Il n'y fait aucune allusion entre le 20 novembre 1870 et le 27 avril 1871 : ses multiples et lourdes tâches ne lui laissaient aucun temps libre, mais sans doute aussi son esprit n'était-il pas disponible. Dans les premières semaines de la guerre, il mettait la main à des plans et coupes : château du Rouillis, églises de Villiers, Mazangé, des Roches-l'Évêque. Il s'agissait alors de travaux exécutés dans son atelier, mise au propre de dessins à partir d'ébauches et de relevés faits antérieurement (fig. 21).

Une mention toute particulière doit être accordée à son déplacement à Châteaudun pour voir et dessiner les quartiers sinistrés de la ville : *Dès le matin je me décide à faire le voyage de Châteaudun projeté depuis longtemps. Départ à 8 h ½ ; arrivée à 10 h moins ¼. Triste aspect de la ville qui au début devait être déplorable*

puisqu'après cinq grands mois on la trouve encore dans l'état où elle est. Quelques constructions sortent maintenant de ce monceau de ruines. Des masses de décombres permettent à peine une libre circulation dans les rues de Chartres et d'Orléans qui ont été les plus maltraitées par l'incendie mis à la main.

J'ai pu faire quelques dessins de groupes de maisons effondrées car il est difficile d'en faire sortir un ensemble qui donne idée de cet épouvantable désastre. Difficulté de dessiner en pleine rue en raison des

décombres, du soleil et du jour de marché [11 mai 1871]. Et toute la matinée du 12, il travailla à ses dessins de la veille.

Le mois d'août fut assez productif, surtout à partir des vacances scolaires. Launay en profita d'abord pour se remettre à jour. Le 17, il fit une escapade à Lunay et à Villiers-sur-Loir : Arrivée à Lunay à 8 h moins ¼. Église envahie par une foule très nombreuse. Désappointement très grand en ne trouvant pas mes lunettes. Emprunt chez un boulanger. Vérification du plan de

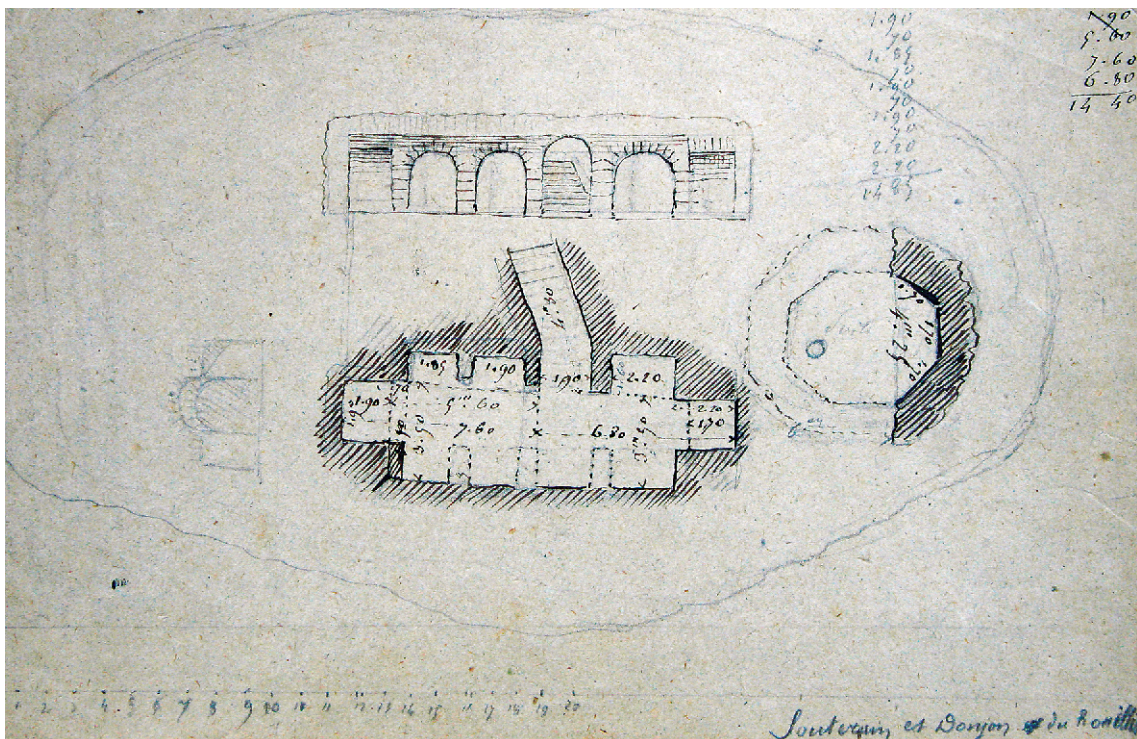


Fig. 21a : Château du Rouillis, à Rahart; dessins de G. Launay [Fonds Launay, BCPV]. Croquis réalisé sur le terrain.

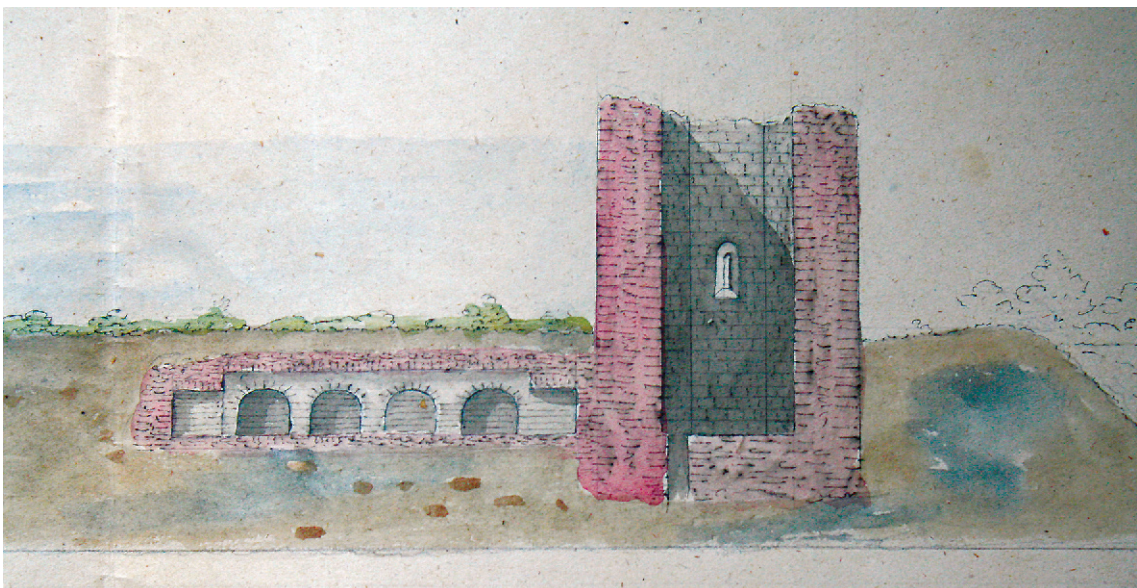


Fig. 21b : Château du Rouillis, à Rahart; dessins de G. Launay [Fonds Launay, BCPV]. Dessin élaboré.

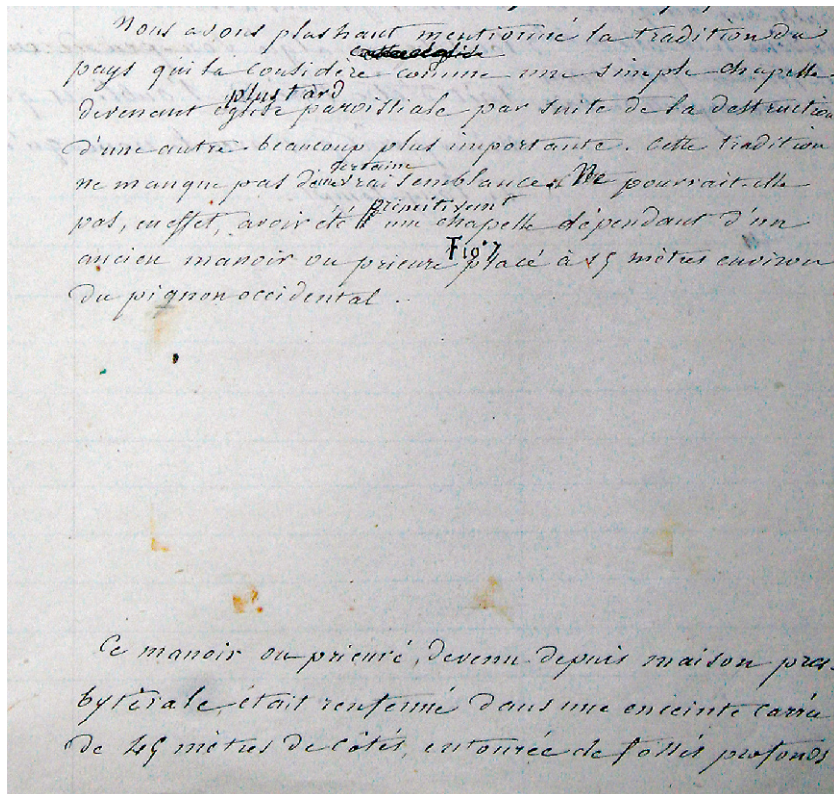


Fig. 21c : Château du Rouillis, à Rahart; dessins de G. Launay [Fonds Launay, BCPV]. Brouillon d'une page de notice.

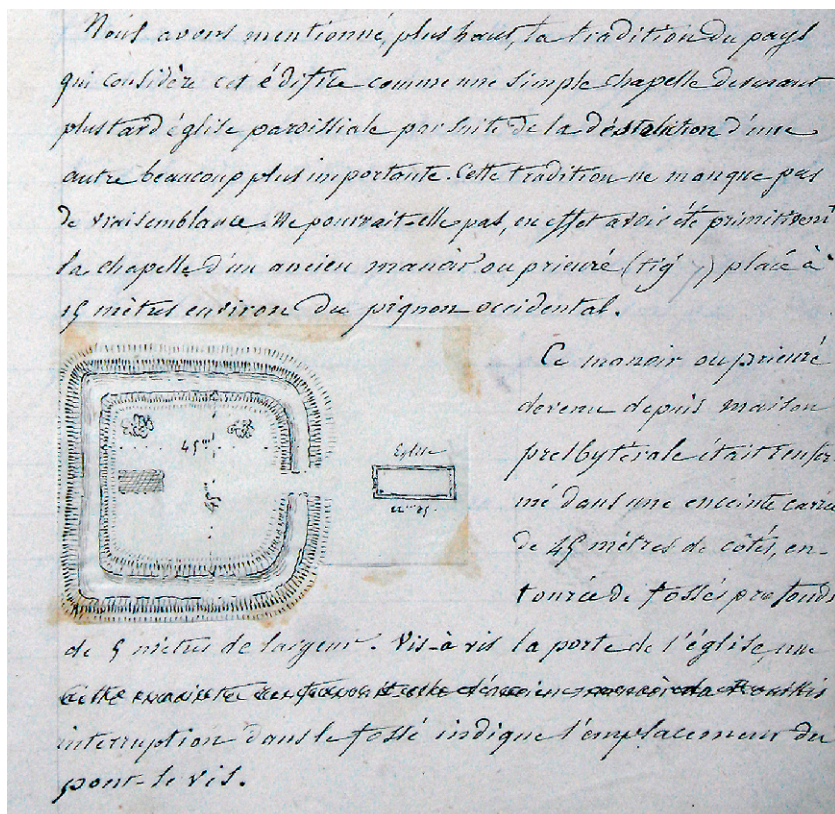


Fig. 21d : Château du Rouillis, à Rahart; dessins de G. Launay [Fonds Launay, BCPV]. Stade final de la même page manuscrite.



Fig. 22 : Détail d'une chasuble de l'église de Villiers-sur-Loir [Cl. M. Loisel].

l'église et de la maison de la Renaissance qui l'avosine. J'entre enfin par le clocher dans la sacristie dont je dessine la curieuse porte (fig. 22).

Départ à 9 h ½ pour Rochambeau où j'arrive à 10 h. Déjeuner en compagnie de MM. le docteur Satis, Queyroy, le curé de Thoré et Mme Satis. Bonne et gracieuse réception. Départ à midi moins ¼ pour la côte Saint-André où je revois la chapelle du nom du saint dont l'autel est encore consacré, ainsi que le bas-relief représentant le Christ en croix assisté de deux femmes debout privées de leur tête. Nombreuses sépultures dans la chapelle entr'autres celle d'une femme tenant un enfant sur son sein.

À midi ½ à Villiers. Visite au Curé qui très complaisamment vient à l'église pour m'ouvrir toutes les portes de la sacristie, du meuble et des tiroirs contenant les chasubles et les dalmatiques. Dessins du meuble, d'un montant de stalle, d'une entrée de serrure de 1619 et de fragments des chasubles qu'il faudrait avoir le temps de dessiner en entier. Comme on pouvait s'y attendre, Gervais Launay n'était pas le premier venu : il était reçu à déjeuner en compagnie de notables locaux... Le curé de Villiers ouvrait portes et tiroirs de sa sacristie pour révéler des trésors cachés... Le professeur dessinait, dessinait... Pas assez à son goût, car le temps de ces excursions était compté.

Du 27 août au 5 septembre 1871, il fit un périple en Sologne et dans la vallée du Cher, invité par son ami, le D^r Bourgoïn de Selles-sur-Cher. Chaque excursion était l'occasion de croquis. Mais il travailla surtout à des planches d'objets antiques, en particulier des vases du petit musée gallo-romain de Gièvres. Mais une

inflammation à l'œil gauche contraria son programme. D'où un retard qu'il s'attacha à rattraper lors d'un second voyage – du 8 septembre au 1^{er} octobre 1871 – consacré pour l'essentiel à un séjour au Catelet, auprès de son neveu Léon Fournier et de sa petite-nièce Louise : *Travaillé à mes vases de Gièvres jusqu'à 4 h où je descends au salon pour continuer ces dessins [11 septembre]. – Travaillé à finir la seconde planche d'objets venant des environs du pont du Cher à Gièvres, Chabris, Villefranche, etc. [15 septembre] (fig. 23).*

Esprit curieux, constamment en éveil, G. Launay était toujours disponible à la découverte lors de ses déplacements. Ainsi en Sologne : *Arrivée à Soings à 10 h ½. Aspect un peu plus relevé. Église ayant une certaine apparence et visitée pendant les préparatifs d'un déjeuner simple et frugal assaisonné par un très bon appétit. Départ pour le lac. Temps d'arrêt dans une maison de paysan. Les deux médailles. Le Chatelier ancienne station gallo-romaine. Les doubles marches. Le lac à sec et parcouru par une chaleur tropicale. Champ voisin du Chatelier couvert de débris de tuiles à rebord. Nombreux puits trouvés dans un champ à l'est du bourg.*

Nous allons à la recherche du Montagnon, grande tombelle assez éloignée. Dans le trajet nous parcourons une suite de terrains remplis de débris gallo-romains. Le cimetière. Difficulté de découvrir la grande tombelle perdue au milieu des sapins [31 août 1871].

Et son enthousiasme ne se refroidissait pas dans le Nord : *À 4 h Léon vient me prévenir qu'il vient d'être fait une découverte de nombreuses pièces de monnaie dans un champ dit le Hanoy, au nord du Catelet. Nous nous y rendons. Ce champ est situé sur le sommet du*



Fig. 23 : Objets de Gièvres, collection du D^r Bourgoïn ; dessins de G. Launay [Fonds Launay, BCPV].

coteau, descendant en pente douce jusqu'à l'Escaut. La chronique dit qu'une ville aurait jadis existé dans cet endroit. Ce n'est pas en effet la première fois qu'on y découvre des objets d'une haute antiquité tels que médailles romaines, cercueils en pierre, etc. Nous sommes arrivés à l'endroit où la charrue a rencontré le vase en terre contenant les monnaies et là en remuant la terre nous en avons encore trouvé une assez grande quantité toutes du même module 0,02 m de diamètre tellement couvertes de vert de gris qu'il est presque impossible de rien découvrir. Ces pièces n'étaient pas toutes renfermées dans le vase car nous en avons rencontré au milieu de mottes de terre très compactes. Le nombre en est considérable. Il y aurait lieu de faire des fouilles en cet endroit que j'ai dû quitter à 5 h dans la crainte de me faire attendre pour dîner [19 septembre 1871]. Même si la trouvaille ne concernait pas directement le Vendômois ou le Loir-et-Cher, il ne s'en tenait pas à ce qu'il avait vu et, de passage à Paris sur le chemin du retour, il poussait son enquête : À midi à la Bibliothèque nationale [...]. L'ouvrage sur les empeurs de la Gaule communiqué en raison de la découverte du Catelet [29 septembre 1871].

Le « pilier » de la Société archéologique du Vendômois

Au début de la guerre, la Société archéologique du Vendômois essaya tant bien que mal de poursuivre ses activités habituelles avec une réunion de bureau le 1^{er} septembre 1870, puis une autre le 6 octobre, où il fut décidé d'ajourner la suivante au deuxième jeudi de décembre (qui pouvait se douter que, ce jour-là, on entendrait tonner le canon depuis Vendôme?...). Il fallut attendre le 30 mars 1871 pour que le bureau se réunît à nouveau, mais avec pour ordre du jour d'ajourner l'assemblée générale. Et ce n'était pas fini : À 2 h réunion du bureau de la Société Archéologique qui a cru devoir encore ajourner la réunion générale de la société en présence de l'état d'incertitude où l'on se trouve par rapport aux événements de Paris dont on n'entrevoit pas encore la fin prochaine [4 mai 1871].

Le retour à la normale ne fut nettement programmé qu'au début de l'été : À 2 h réunion du bureau de la Société Archéologique où l'on décide la question des lectures qui seront faites jeudi prochain à la réunion publique de la société. Nos réunions trimestrielles interrompues par suite de l'invasion vont reprendre leur cours après une année d'interruption [6 juillet 1871].

Un des chantiers les plus importants de Gervais Launay, dans le cadre de cette société, a été la préparation d'une excursion de Vendôme à Montoire, sur laquelle il revient régulièrement dans le second semestre de 1871 :

- journée employée à revoir le programme intitulé « Excursion archéologique de Vendôme à Montoire par la rive droite du Loir » [16 juillet] ;
- après-midi employé à mettre au net l'excursion archéologique de Vendôme à Montoire [2 août] ;
- à 1 h à la bibliothèque pour examiner avec l'ami Bouchet plusieurs questions relatives à l'excursion archéologique de Vendôme à Montoire. Revue des dessins [3 août] ;
- de midi à 4 h travaillé sans interruption dans mon atelier à l'excursion de Vendôme à Montoire [23 novembre].

Cette excursion était peut-être celle prévue pour le congrès archéologique de 1872. Launay était au premier rang de ses organisateurs sur le terrain et ses avis n'étaient pas toujours suivis comme il l'aurait désiré : À 2 h réunion au musée pour décider du sort des commissions formées il y a deux ans en vue du congrès archéologique et de l'inauguration de la statue de Ronsard. Les commissions étant celles-ci : 1^{re} des fêtes, de l'industrie, d'une exposition rétrospective, de l'horticulture, du comice agricole, etc. La commission relative à une exposition industrielle a été écartée. Celle de l'exposition des beaux-arts a été combattue par moi en raison des frais qu'elle peut entraîner ; malgré ces raisons elle n'est pas complètement abandonnée

[21 décembre 1871]. Dans la même perspective, Launay était membre du comité constitué pour l'érection de la statue de Ronsard, œuvre de son ancien élève Irvoy.

Une fois de plus, c'est l'expression « cheville ouvrière » qui vient à l'esprit en considérant le rôle de G. Launay, au sein de la Société archéologique, comme pour d'autres institutions. Prenons pour exemple l'assemblée générale du 19 octobre 1871 ; il était déjà présent pour les préparatifs : *À 1 h au musée où doit avoir lieu la 37^e réunion générale de la Société archéologique du Vendômois. Réception la veille d'un tableau donné par l'État intitulé « Les ramasseuses d'herbe par une brume du matin » par J. Desbrosses. Envoi ce matin de deux dessins d'architecture de M. H. Godineau qui vient d'être nommé architecte de la ville : coupe du clocher de la Trinité de Vendôme et détails de l'église de Coulommiers. L'honneur lui revint de présider : Séance ouverte à 1 h ½. Je préside en l'absence du président Ch. Chautard et du vice-président de Vibraye. Après la description des objets offerts à la société le président annonce la subvention de 400 F accordée à la société et celle ordonnée précédemment pour venir en aide à l'érection de la statue de Ronsard. On procède ensuite à l'élection des membres sortants.*

Préparer, présider, c'était beaucoup mais ce n'était pas tout... Il fallait encore rendre compte : *Matinée employée à faire le procès-verbal de la dernière réunion du bureau de la Société archéologique* [6 novembre 1871]. Et le 16 novembre, il fallait se préoccuper de transmettre les épreuves du Bulletin à l'imprimeur Lemercier. Tout ceci, sans compter les envois d'objets ou d'œuvres à réceptionner pour le musée.

En guise de conclusion...

On peut se demander pourquoi Gervais Launay a rempli consciencieusement, jour après jour, ces quinze petits carnets, pendant près d'un an et demi. Écrivait-il ces notes pour lui-même, afin de mieux mémoriser l'enchaînement des événements ? Le 8 décembre 1871, il mentionnait sans plus : *Lecture de mes notes de l'année dernière*. S'il a pris soin de repasser à l'encre la grande majorité de ces notes, c'était pour leur assurer une certaine pérennité dans la lisibilité : pour sa descendance ? Sûrement pas, puisqu'il était célibataire ; quant à Louise Fournier, la petite-nièce dont il fit sa légataire universelle, elle ne pouvait avoir un intérêt passionné pour Vendôme qui n'était pas son lieu de vie. En fait, ce journal, s'il n'était pas voué à la publication, ne l'était pas plus à l'obscurité d'un tiroir : c'était une bouteille lancée à la mer, porteuse d'un message...

Ce message a la forme d'un témoignage sur une période exceptionnelle de l'histoire vendômoise, texte écrit « en direct », sans corrections, suppressions ou ajouts ultérieurs (à la différence du récit de Stanislas

Neilz, très précieux lui aussi, mais revu et publié ultérieurement). La « bouteille » aurait pu être engloutie et perdue à jamais ; elle a trouvé un port : la bibliothèque municipale de Vendôme. Là, les « carnets » se sont endormis, oubliés par les érudits, les chercheurs et les simples curieux, avant tout avides – et on les comprend – d'admirer dessins, gravures et aquarelles de Gervais Launay. Sommeil n'est pas mort, heureusement...

Certes, les notes de Launay n'apportent pas d'informations majeures et détaillées sur les faits militaires et c'est peut-être aussi une raison de l'oubli où elles ont été plongées. Leurs principaux centres d'intérêt sont ailleurs : la mise en lumière d'une figure marquante de l'histoire vendômoise, que l'on voit se démener dans l'adversité, craindre, espérer, s'indigner, s'apitoyer ; en un mot, un homme prend vie, au cœur d'événements qui bousculent son existence ordonnée et celle de sa paisible ville. C'est aussi un témoignage unique sur les mois d'enfer – janvier et février 1871 – où il fallut nourrir toute une population soumise aux privations, une garnison prussienne exigeante, des troupes de passage déferlant sans prévenir, des convois de prisonniers affamés ; et, au milieu de ces misères et tracas, Gervais Launay et quelques autres s'épuisaient à éviter les sursauts de désespoir et les drames. Enfin, ce récit est d'autant plus remarquable que son auteur s'y révèle sans chercher à se mettre en avant.

Les éloges funèbres et les notices nécrologiques fourmillent de phrases générales célébrant les vertus et les mérites du défunt. C'est le cas pour Gervais Launay comme pour tant d'autres. Le grand mérite de ses quinze carnets est de distiller, dans un goutte-à-goutte quotidien, la réalité concrète de son dévouement à la cause publique et à sa ville²⁴.

Orientation bibliographique

- COLLECTIF – *Dessins et aquarelles de Gervais Launay. Premier album : Vendôme, ville et canton*, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2004.
- COLLECTIF – *Dessins et aquarelles de Gervais Launay. Deuxième album : Morée et son canton*, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2011.
- COLLECTIF – *Dessins et aquarelles de Gervais Launay. Troisième album : Montoire et son canton*, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2012.

24. En 1891, E. Nouel regrettait, dans son éloge funèbre, que les autorités civiles n'aient pas songé à distinguer Gervais Launay de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En 2012, on peut également déplorer que son nom ne soit associé à aucune rue, ruelle ou même impasse de la ville pour laquelle il s'est tant dévoué... Cette injustice semble aisée à réparer, grâce aux aménagements urbains générateurs de nouveaux espaces de circulation : ainsi, la promenade qui se dessine entre les anciens manèges et le bord du Loir pourrait s'intituler « Promenade Gervais Launay » et correspondrait parfaitement à sa personnalité.

COLLECTIF – *Histoire du Vendômois*, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 2007. Lire en particulier VASSORT (J.) – « L'éclat de l'érudition vendômoise durant le second XIX^e siècle », p. 306-307.

KORTZFLEISCH (major von) – *La Campagne sur le Loir et la prise de Vendôme, 15 et 16 décembre 1870 : étude d'histoire militaire*, Berlin, 1892 ; traduction française, Vendôme.

NEILZ (S.) – *Cinq mois et dix jours d'invasion (1870-1871)*, Vendôme, 1877.

NOUEL (E.) – « Notice biographique sur M. Gervais Launay », *BSAV*, 1891, p. 184-215.

VASSORT (J.) – *Une Société provinciale face à son devenir. Le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

De nombreux articles traitent de la période 1870-1871 dans les *Bulletins de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*.